

2025

Annexe 01 – Observations sur les comptes 2025

Annexe 02 – Bilan

Annexe 03 – Présentation échelonnée du compte de résultat

Annexe 04 – Compte de résultat

Annexe 05 – Compte des investissements

Annexe 06 – Tableau de trésorerie

Annexe 07 – Règles régissant la présentation des comptes

Annexe 08 – Principes relatifs à la présentation des comptes

Annexe 09 – Etat du capital propre

Annexe 10 – Tableau des provisions

Annexe 11 – Tableau des participations

Annexe 12 – Tableau des garanties et engagements conditionnels

Annexe 13 – Tableau des immobilisations

 Annexe 13.1 – Vue d'ensemble

 Annexe 13.2 – En cours et terminés en 2025

 Annexe 13.3 – Terminés avant 2025

 Annexe 13.4 – Pour mémoire

 Annexe 13.5 – Patrimoine financier

Annexe 14 – Explications sur les crédits ouverts depuis plus de 5 ans

Annexe 15 – Indications complémentaires

Annexe 16 – Indicateurs financiers

Annexe 17 – Liste des dépassements

Annexe 18 – Rapport succinct de l'organe de révision

ANNEXE 1

Observations sur les comptes 2025

1. Observations de caractère général

Les comptes 2025 de la commune de Veyrier présentent un excédent de charges de 462'137 CHF. Le résultat du compte de fonctionnement 2025 qui vous est présenté ci-dessous inclut les amortissements complémentaires et les crédits complémentaires validés dans le courant de l'exercice 2025.

En prenant en considération l'excédent de charges voté pour le budget 2025, soit 419'363 CHF et le vote de 89'229 CHF de crédits complémentaires, l'excédent de charges budgété pour 2025 se montait à 508'592 CHF. Les comptes 2025 affiche donc un résultat négatif tout en restant inférieur à l'excédent de charges budgété.

(Tous les chiffres mentionnés dans cette annexe 1 sont arrondis à l'unité).

Le compte de fonctionnement 2025 :

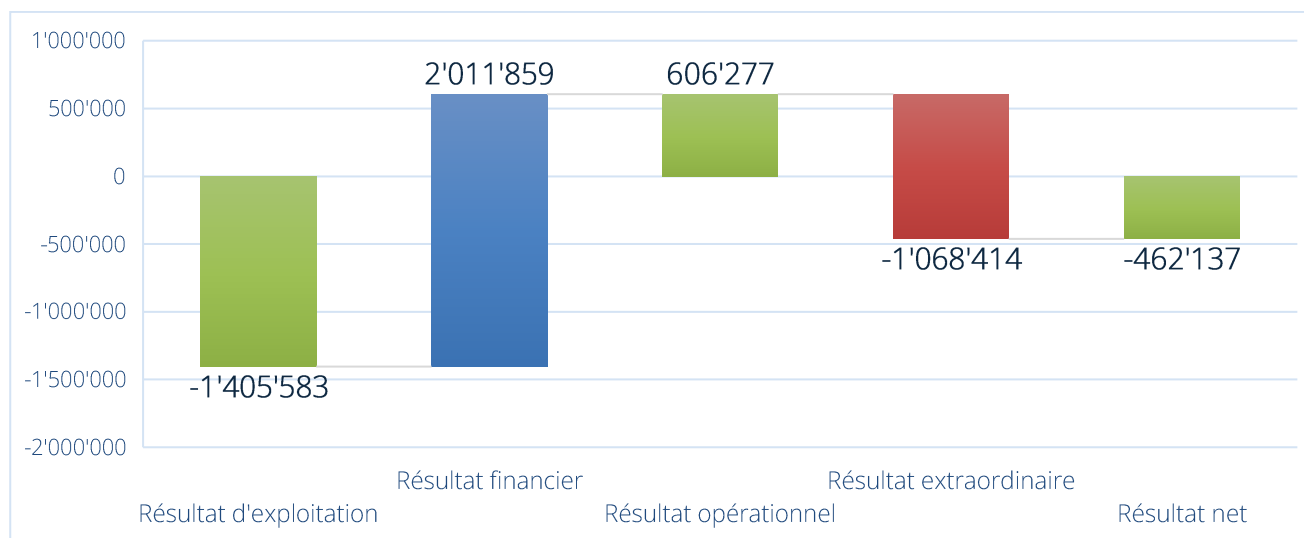
	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits * 2025	Comptes 2025
CHARGES	38'553'370	39'699'968	41'104'991	38'875'443
REVENUS	-39'780'045	-39'280'605	-39'280'605	-38'413'306
RESULTAT	-1'226'675	419'363	1'824'386	462'137

* Budget avec crédits 2025 inclut les crédits complémentaires suivants votés en cours d'année :

- ✓ le 11 mars 2025 : 70'000 CHF pour l'aménagement de la parcelle 5209.
- ✓ le 18 novembre 2025 : 1'315'794 CHF d'amortissements complémentaires.
- ✓ le 16 décembre 2025 : 19'229 CHF de crédits budgétaires complémentaires (amortissements).

Le séquençage du compte d'exploitation sous forme graphique (annexe 3) détaille l'évolution du résultat.

Le résultat opérationnel de l'exercice 2025 est positif, grâce à un résultat financier favorable. Toutefois, après prise en compte des amortissements extraordinaires, les comptes présentent un excédent de charges de 462'137 CHF.



Comparé au budget voté en 2025 et en intégrant partiellement les crédits complémentaires votés en cours d'année, les revenus sont inférieurs aux prévisions de 867'300 CHF. Les charges sont également inférieures au budget de 2'229'549 CHF.

	Budget avec crédits * 2025	Comptes 2025	Ecart CHF	Ecart %
CHARGES	41'104'991	38'875'443	-2'229'549	-5.4%
REVENUS	-39'280'605	-38'413'306	867'300	-2.2%
RESULTAT	1'824'386	462'137	-1'362'249	

Par rapport aux comptes de l'exercice précédent :

- Les revenus diminuent de 3.4 % (-1'366'739 CHF)
- Les charges augmentent de 0.8% (+322'073 CHF)

	Comptes 2024	Comptes 2025	Ecart CHF	Ecart %
CHARGES	38'553'370	38'875'443	322'073	0.8%
REVENUS	-39'780'045	-38'413'306	1'366'739	-3.4%
RESULTAT	-1'226'675	462'137	1'688'812	

La fortune communale diminue de 462'137 CHF, atteignant 105'373'754 CHF au 31 décembre 2025.

Les variations des revenus de la commune par rapport au budget résultent des éléments exposés dans les chapitres 2 et 3 ci-après.

2. Revenus fiscaux

Le système de taxation postnumerando entraîne l'enregistrement des revenus fiscaux selon les estimations du département cantonal des finances, ce qui peut entraîner des écarts parfois significatifs entre le budget et les comptes finaux.

En 2025, les ajustements négatifs des centimes additionnels représentent 292'143 CHF, principalement dus à des correctifs sur les années antérieures. Les revenus issus de la péréquation des personnes morales sont en hausse au regard des comptes 2024, cependant le montant perçu en 2025 est en-dessous des attentes budgétaires à hauteur de 350'762 CHF.

IMPÔTS	2024	BU25	2025	Ecart 2025 vs. 2024	Ecart 2025 vs. BU25
Personnes physiques - année courante	27'237'904	26'139'539	26'715'002	-522'902	575'463
Personnes physiques - années antérieures	2'764'102	2'180'394	1'338'063	-1'426'038	-842'331
TOTAL PERSONNES PHYSIQUES	30'002'006	28'319'933	28'053'065	-1'948'940	-266'868
Personnes morales	364'025	286'191	260'915	-103'110	-25'276
TOTAL CENTIMES	30'366'031	28'606'124	28'313'981	-2'052'050	-292'143
Péréquation PM	1'660'146	2'565'678	2'214'916	554'770	-350'762
impôt complémentaire bénéfice PM	108'334	222'946	187'478	79'143	-35'469
Impôts spéciaux	43'293	45'000	42'753	-540	-2'248
REVENUS FISCAUX	32'177'804	31'439'748	30'759'127	-1'418'677	-680'621

Lors de l'élaboration du budget 2025, le taux de centime additionnel communal de 37 a été appliqué et l'intégration d'une majoration des revenus fiscaux limitée à 8.1 %, à travers une ligne impôts des années antérieures, avaient été acceptée.

La part privilégiée appliquée aux impôts passe de 47% en 2024 à 52% en 2025 avec une projection à 56% en 2026.

Pour rappel, la part privilégiée dans le calcul des impôts désigne la répartition fiscale entre la commune de domicile et la commune de travail. Plus cette part privilégiée est élevée, plus la part de l'impôt attribuée à la commune de domicile est importante.

2.1. Personnes physiques

Les centimes additionnels perçus auprès des personnes physiques est inférieur de 266'868 CHF au regard du montant budgété en 2025. Le comparatif avec l'exercice 2024 laisse également apparaître un écart négatif de 1'948'940 CHF (*) après ajustement de la production estimée pour les exercices antérieurs à 2025.

(*) pour rappel une baisse des impôts personnes physiques a été acceptée en novembre 2024 dans le canton de Genève influençant également l'impôt communal.

PERSONNES PHYSIQUES	2024	BU25	2025	Ecart 2025 vs. 2024	Ecart 2025 vs. BU25
Impôt sur le revenu	17'052'084	16'963'796	17'201'356	149'272	237'560
Impôt sur la fortune	6'314'425	5'919'704	6'070'187	-244'238	150'483
Impôt source	3'118'203	2'735'116	2'671'421	-446'783	-63'695
Impôt sur les prestations en capital	753'192	520'923	772'038	18'847	251'115
TOTAL ANNEE COURANTE	27'237'904	26'139'539	26'715'002	-522'902	575'463
Corrections des années antérieures	2'764'102	2'180'394	1'338'063	-1'426'038	-842'331
TOTAL	30'002'006	28'319'933	28'053'065	-1'948'940	-266'868

Il convient de rappeler que les montants indiqués dans le tableau ci-dessus restent en partie estimatifs. Cela explique les écarts parfois significatifs entre les montants votés au budget et ceux effectivement réalisés dans les comptes.

Vous trouverez ci-dessous les données transmises par l'Administration fiscale cantonale (AFC), illustrant la répartition entre les bordereaux notifiés et les montants estimés sur les cinq dernières années.

Calcul des correctifs d'estimation - Personnes physiques imposées au barème ordinaire (PP IBO) :

Année fiscale	Evaluation de la production		Correctifs d'estimation		Taux de notification
	Comptes 2025	Comptes 2024	Comptes 2025		Comptes 2025
2020	23'506'267	23'706'700	-200'433	-0.8%	98.5%
2021	23'942'358	23'952'674	-10'316	0.0%	98.7%
2022	23'420'695	23'262'771	157'924	0.7%	95.8%
2023	24'705'434	23'756'227	949'207	4.0%	84.8%
2024	24'139'362	23'366'509	772'853	3.3%	56.1%

2.2. Personnes morales

Les centimes additionnels issus des personnes morales est en deçà de 25'276 CHF du budget prévisionnel. Les centimes additionnels affichent également une diminution de 103'110 CHF par rapport aux comptes 2024. À l'instar des centimes additionnels des personnes physiques, ces recettes sont estimées. Toutefois, compte tenu du nombre restreint de contribuables de cette catégorie à Veyrier, leur évolution demeure difficile à anticiper.

PERSONNES MORALES	2024	BU25	2025	Ecart 2025 vs. 2024	Ecart 2025 vs. BU25
Impôt sur le bénéfice	285'307	263'477	214'733	-70'574	-48'744
Impôt sur le capital	74'473	67'562	65'721	-8'752	-1'841
TOTAL ANNEE COURANTE	359'780	331'039	280'454	-79'326	-50'585
Corrections des années antérieures	4'245	-44'848	-19'539	-23'784	25'309
TOTAL	364'025	286'191	260'915	-103'110	-25'276

2.3. Revenus de péréquation

La part communale au fonds de péréquation des personnes morales s'élève à 2'214'916 CHF en 2025, en baisse de 350'762 CHF par rapport au budget.

La péréquation financière intercommunale est conforme au budget avec un montant de 1'640'634 CHF en forte augmentation au regard des comptes 2024 (+873'833 CHF).

Ce revenu n'est pas comptablement considéré comme une recette fiscale, mais comme un revenu de transfert dont les variations sont détaillées au point suivant : Revenus autres.

3. Revenus autres

Par rapport au budget, les comptes 2025 enregistrent des moins-values globales de 867'300 CHF. La baisse des revenus fiscaux, détaillée précédemment, constitue la majeure partie de cet écart, représentant 680'621 CHF, soit environ 80 % de la diminution totale.

Les autres écarts notables concernent principalement :

- Les taxes (+107'630 CHF) : cette hausse s'explique principalement par le versement des indemnités par les assurances accident et pertes de gain maladie.
- Les revenus financiers (+156'469 CHF) : cette augmentation résulte des redevances perçues par les Services Industriels qui ont généré des revenus supérieurs aux attentes. La revalorisation des titres de la BCGE détenus par la commune, dont le cours a diminué en 2025 atténue la plus-value des revenus financiers.
- Les revenus de transfert (-432'077 CHF) : cette variation est attribuable en grande partie à la diminution de la subvention cantonale de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire - FDAP (-343'257 CHF).

REVENUS	BU25	2025	Ecart en CHF
Revenus fiscaux	31'439'748	30'759'127	-680'621
TOTAL REVENUS FISCAUX	31'439'748	30'759'127	-680'621
Taxes	2'054'582	2'162'212	107'630
Revenus financiers	2'132'768	2'289'237	156'469
Revenus de transfert	3'613'507	3'181'430	-432'077
Autres	40'000	21'300	-18'700
TOTAL AUTRES REVENUS	7'840'857	7'654'179	-186'678
TOTAL	39'280'605	38'413'306	-867'300

Comparés à l'exercice précédent, les revenus enregistrent une baisse de 1'366'739 CHF, principalement due aux facteurs suivants :

- Une diminution globale des revenus fiscaux (-1'418'677 CHF), malgré une augmentation du fonds de péréquation des personnes morales.
- Les revenus de transfert sont en augmentation (+300'880 CHF). L'impact positif de la péréquation financière intercommunale, la commune ayant bénéficié cette année d'une allocation de 1'640'634 CHF en comparaison au 766'801 CHF perçus en 2024 (+873'833 CHF). Cette hausse est partiellement compensée par la diminution de la subvention cantonale attribuée par la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire – FDAP (-343'446 CHF).
- La diminution des indemnités accident et perte de gain maladie perçues par les assurances (-208'083 CHF) explique la diminution de la rubrique Taxes.

REVENUS	2024	2025	Ecart en CHF
Revenus fiscaux	32'177'804	30'759'127	-1'418'677
TOTAL REVENUS FISCAUX	32'177'804	30'759'127	-1'418'677
Taxes	2'330'471	2'162'212	-168'259
Revenus financiers	2'371'528	2'289'237	-82'291
Revenus de transfert	2'880'550	3'181'430	300'880
Autres	19'691	21'300	1'609
TOTAL AUTRES REVENUS	7'602'241	7'654'179	51'938
TOTAL	39'780'045	38'413'306	-1'366'739

4. Evolution des charges

La délibération approuvant le budget 2025 voté par le Conseil municipal le 10.12.2024, prévoyait des charges s'élevant à 39'699'968 CHF.

Au cours de l'année 2025, des crédits complémentaires ont été votés pour un montant total de 1'405'023 CHF, dont 1'315'794 CHF d'amortissements complémentaires et 89'229 CHF de crédits complémentaires.

En tenant compte de ces ajustements, le budget des charges s'établit à 41'104'991 CHF.

Comparées au budget incluant les crédits complémentaires, les charges enregistrent une diminution de 2'229'549 CHF, principalement due aux facteurs suivants :

- Diminution des charges de transfert (-543'533 CHF). Réduction des subventions allouées aux crèches (-354'935 CHF), conséquence de résultats financiers meilleurs qu'anticipé. Participation moins importante que prévu (-113'394 CHF) aux frais de la Fase – TSHM.
- Baisse des charges de biens, services et autres charges d'exploitation (-491'354 CHF). La consommation énergétique des bâtiments (-167'406 CHF), les travaux de génie civil, principalement les collecteurs (-302'661 CHF) et l'entretien des bâtiments expliquent cette baisse. Il est à noter l'augmentation des frais de collecte de déchets (+250'322 CHF).
- Amortissements planifiés inférieurs aux prévisions (-314'052 CHF). Les amortissements complémentaires de 1'905'245 CHF comptabilisés en 2024 ainsi que certains crédits non clôturés et d'investissements reportés en 2025 expliquent cette diminution.
- Diminution des charges de personnel (-421'538 CHF). Le décalage dans le temps de certains engagements ainsi que l'écart de taux du coût de la vie chère entre le budget et les comptes (-0.9%) justifient cette variation.
- Diminution des intérêts de la dette (-250'317 CHF), conséquence du report de certains investissements et, par extension, des emprunts nécessaires à leur financement (charges financières).
- Diminution des amortissements complémentaires (-247'380 CHF). La comptabilisation partielle des amortissements complémentaires en 2025 permet de respecter le plafond de l'excédent de charges budgétaire voté par le Conseil municipal (Charges extraordinaires).

Globalement en baisse par rapport aux prévisions, certaines charges ont toutefois dépassé les montants budgétés. Les dépassements nécessitant une approbation spécifique sont détaillés en annexe 17.

Les variations par nature de charges sont détaillées ci-dessous :

CHARGES	BU25 voté	BU25 avec crédits	2025	Ecart vs. BU25 avec crédits
Charges de personnel	12'477'982	12'477'982	12'056'624	-421'358
Charges de transfert	12'432'824	12'432'824	11'889'291	-543'533
Charges de biens & services & autres charges d'exploitation	10'848'342	10'918'342	10'426'987	-491'354
Amortissements du patrimoine administratif	3'451'572	3'470'801	3'156'749	-314'052
Charges financières	489'248	489'248	277'378	-211'870
Charges extraordinaires	0	1'315'794	1'068'414	-247'380
TOTAL	39'699'968	41'104'991	38'875'443	-2'229'549

Par rapport à l'année précédente, les charges de fonctionnement 2025 augmentent globalement de 322'073 CHF, principalement expliquées par une hausse des charges d'exploitation qui est partiellement compensée par une baisse des amortissements planifiés et d'amortissements complémentaires.

- L'augmentation des charges d'exploitation (+872'066 CHF) s'explique par la hausse des frais de collecte de déchets, l'entretien des infrastructures sportives et de loisirs. Elle résulte également d'une intensification de l'entretien des bâtiments.
- L'augmentation des charges salariales (+184'354 CHF) est due au renforcement de l'administration, à l'évolution des échelons, et à l'indexation du coût de la vie.
- Les amortissements du patrimoine administratif diminuent de 79'066 CHF, tandis que les charges extraordinaires (amortissements complémentaires) enregistrent une baisse de 836'831 CHF. Les amortissements complémentaires réalisés contribuent à la diminution des charges de fonctionnement sur le budget et les comptes des prochains exercices.
- Les charges financières sont en hausse (+90'509 CHF). L'augmentation des emprunts, bien que moins important que prévu, explique cette différence.

CHARGES	2024	2025	Ecart en CHF
Charges de personnel	11'872'269	12'056'624	184'354
Charges de transfert	11'798'009	11'889'291	91'282
Charges de biens & services & autres charges d'exploitation	9'554'921	10'426'987	872'066
Amortissements du patrimoine administratif	3'236'057	3'156'749	-79'308
Charges financières	186'869	277'378	90'509
Charges extraordinaires	1'905'245	1'068'414	-836'831
TOTAL	38'553'370	38'875'443	322'073

5. Compte des investissements

Les réalisations figurant en annexe 5 et 13 conduisent à des investissements nets de 15'080'488 CHF. La Commune a bénéficié de subventions et recettes d'investissements pour un montant total de CHF 4'274'866 CHF principalement pour la réalisation de l'école des Grands-Esserts. Ce qui porte le montant des investissements bruts à 19'355'355 CHF en 2025.

Ci-dessous les dépenses nettes par investissement les plus conséquentes durant l'exercice écoulé en CHF :



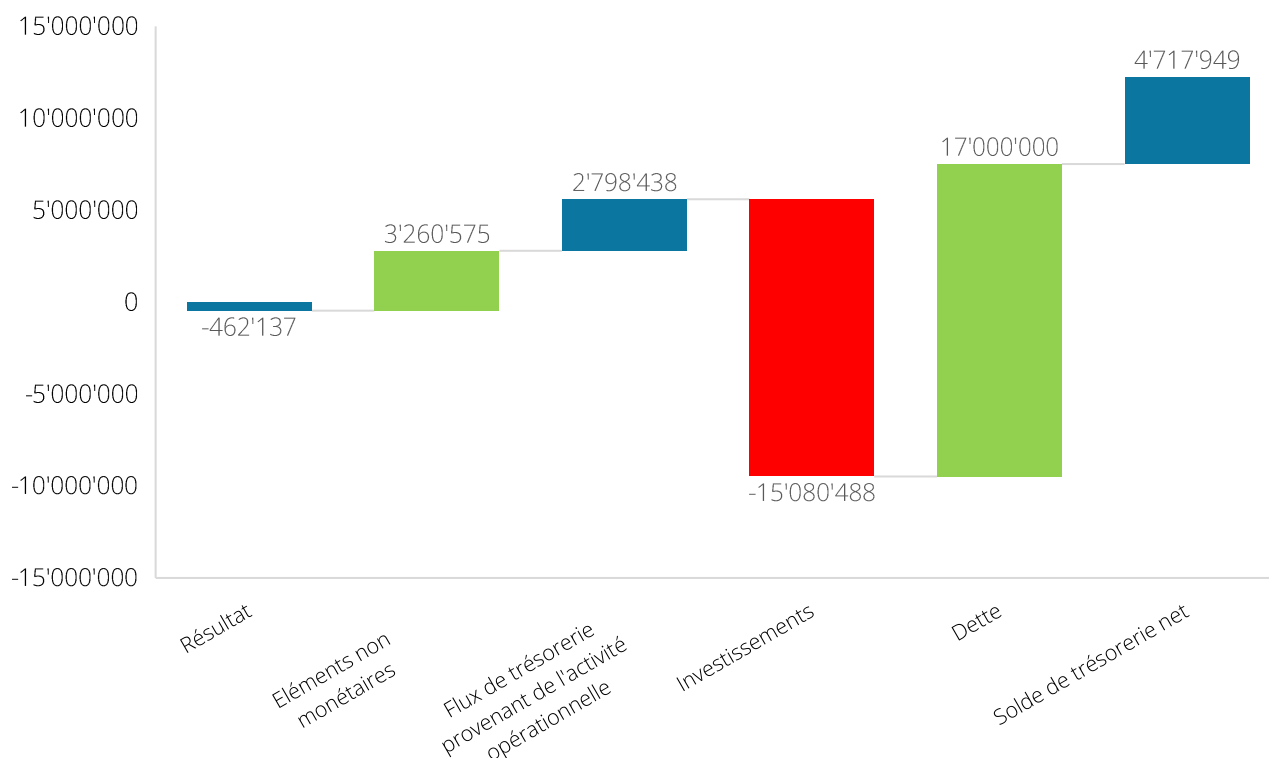
6. Liquidités

Les liquidités disponibles au 31 décembre 2025 sont de 11.03 millions CHF en tenant compte du montant dû par l'Etat à la commune au 31 décembre 2025 sur les impôts communaux. A titre de comparaison, elles s'élevaient à 6.31 millions CHF au 31 décembre 2024. Leur augmentation résulte des éléments figurant dans le tableau de flux de trésorerie (annexe 6).

Au niveau des emprunts, la dette communale a augmenté de 17 millions CHF passant de 21 millions CHF en 2024 à 38 millions CHF au 31 décembre 2025.

Contrairement au compte de résultat, qui mesure la rentabilité, le tableau de flux de trésorerie résumé graphiquement ci-dessous et détaillé à l'annexe 6, se concentre sur les mouvements de trésorerie réels. Il permet d'analyser la liquidité de la commune, c'est-à-dire sa capacité à générer des fonds suffisants pour financer ses activités, ses investissements et rembourser ses dettes.

La commune maintient un flux opérationnel positif (2'798'437 CHF), bien qu'en baisse par rapport à l'année dernière (annexe 6). Toutefois, la hausse des investissements a détérioré la trésorerie nette. L'augmentation de l'endettement (17'000'000 CHF) nécessaire au financement des investissements contribue à équilibrer le flux de trésorerie positif de 4'717'949 CHF sur l'année 2025.



7. Conclusion du Conseil administratif et perspectives

Votre Conseil administratif a pris connaissance tout début mars 2026 des données fiscales pour l'année 2025. Ces chiffres étaient indispensables pour préparer le compte de résultats qui vous est résumé dans cette annexe 1 et détaillé dans les autres annexes fournies.

Les outils de suivi budgétaire, spécialement au niveau des charges, se sont, à nouveau, révélés utiles pour anticiper l'évolution du résultat attendu en fin d'exercice dans le cadre du budget de fonctionnement. C'est d'ailleurs sur cette base que votre Conseil a validé des amortissements complémentaires en novembre 2025. À la suite de la transmission par l'Administration fiscale cantonale (AFC) des recettes fiscales – année 2025 et années antérieures notamment – votre Conseil administratif a décidé de comptabiliser aux comptes 2025 un peu plus de 80% de ces amortissements extraordinaires votés.

Encore une fois, nous observons un rattrapage significatif des impôts sur les personnes physiques relatifs aux années antérieures. Ce constat conforte notre décision d'intégrer, dès le budget 2025, un poste spécifique pour les rattrapages, permettant ainsi un meilleur suivi de l'évolution de la fiscalité.

Toutefois, les prévisions fournies par l'AFC sur ces correctifs se sont révélées moins importantes que notre prévision budgétaire, et nous devons en tenir compte pour les prochains exercices budgétaires.

L'année 2025 et les comptes qui seront analysés par votre Conseil en avril et mai 2026 revêtiront une importance particulière pour les raisons suivantes :

- La baisse de la fiscalité des personnes physiques, votée en 2024, a impacté significativement les recettes fiscales et ce sera également le cas pour les années à venir.
- Le report dans le temps des emprunts servant au financement des investissements aura un impact plus significatif sur les prochains budgets.
- L'évolution de notre indice de capacité financière influencera probablement les revenus de la péréquation intercommunale, tout comme l'évolution de notre part privilégiée (actuellement à 56%) influera sur nos recettes fiscales.
- L'accroissement prévu de la population dès 2026 générera des revenus fiscaux supplémentaires, mais également de nouvelles prestations à la population entraînant de nouvelles charges du fonctionnement.
- Diverses communes ont introduit une procédure judiciaire à l'encontre du Canton visant à réduire le montant des frais de perception sur les impôts perçus par l'administration cantonale. Ces frais de perception sont à ce jour de 3% de la production fiscale. En fonction de la décision de justice qui sera rendue, les charges en lien avec cette prestation pourraient diminuer de manière significative pour notre Commune.

Le discours du Conseil d'Etat genevois concernant à la fois les comptes cantonaux 2025 (*extrait du communiqué de presse du Conseil d'Etat du 26 mars 2026 : « L'excédent est à considérer comme un effet d'aubaine et non comme un acquis »*) et le « deuxième » projet de budget 2026 présenté le 30 mars 2026 donne le ton sur l'environnement financier difficile dans lequel les collectivités publiques vont devoir évoluer ces prochaines années.

Tout en maintenant nos priorités comme les projets d'infrastructures en cours, le soutien aux associations, l'accompagnement dans la transition énergétique et l'assistance aux situations sociales fragiles, le Conseil administratif se doit de rester vigilant dans la gestion des finances communales et d'anticiper les recettes fiscales nécessaires pour assurer les prestations que la population demande.

Nous espérons que l'ensemble des documents fournis pour cette clôture des comptes 2025 vous permettra une lecture claire et structurée de ces résultats.

Le secrétariat général, le service Finances et le Conseil administratif se réjouissent de parcourir et commenter l'ensemble de ces documents en commission des Finances.

BILAN AU		1er janvier 2025	31 décembre 2025
1	Actif	134'086'390.52	149'731'753.38
10	Patrimoine financier	48'101'552.72	53'035'341.03
100	Disponibilités et placements à court terme	6'308'056.71	11'026'005.93
101	Créances	14'134'899.35	14'748'265.80
104	Actifs de régularisation	1'636'131.66	1'281'759.30
107	Placements financiers	1'232'725.00	1'189'570.00
108	Immobilisations corporelles PF	24'789'740.00	24'789'740.00
14	Patrimoine administratif	85'984'837.80	96'696'412.35
140	Immobilisations corporelles du PA	71'193'727.97	80'695'422.64
145	Participations, capital social	12'876'026.60	12'876'026.60
146	Subventions d'investissements	3'820'328.00	4'193'377.00
148	Amortissements complémentaires cumulés *	-1'905'244.77	-1'068'413.89
2	Passif	134'086'390.52	149'731'753.38
20	Capitaux de tiers	28'250'499.75	44'357'999.81
200	Engagements courants	3'680'998.46	2'776'565.37
201	Engagements financiers à court terme	3'000'000.00	0.00
204	Passifs de régularisation	556'908.75	518'488.48
205	Provisions à court terme	1'783'203.74	1'854'857.16
206	Engagements financiers à long terme	18'000'000.00	38'000'000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	1'229'388.80	1'208'088.80
29	Capital propre	105'835'890.77	105'373'753.57
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	453'299.65	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	119'856.55	281'444.55
299	Excédent/découvert du bilan	105'262'734.57	105'092'309.02

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes 2025
Charges d'exploitation	36'461'256.26	39'210'720.43	39'299'949.43	37'529'651.03
30 Charges de personnel	11'872'269.36	12'477'982.00	12'477'982.00	12'056'623.58
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9'554'920.89	10'848'341.70	10'918'341.70	10'426'987.34
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'236'057.05	3'451'572.33	3'470'801.33	3'156'748.92
36 Charges de transfert	11'798'008.96	12'432'824.40	12'432'824.40	11'889'291.19
Revenus d'exploitation	-37'408'516.20	-37'147'837.30	-37'147'837.30	-36'124'068.42
40 Revenus fiscaux	-32'177'803.58	-31'439'748.16	-31'439'748.16	-30'759'126.67
42 Taxes	-2'330'471.45	-2'054'582.40	-2'054'582.40	-2'162'212.08
43 Revenus divers	-19'691.25	-20'000.00	-20'000.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	-20'000.00	-20'000.00	-21'300.00
46 Revenus de transfert	-2'880'549.92	-3'613'506.74	-3'613'506.74	-3'181'429.67
Résultat d'exploitation	-947'259.94	2'062'883.13	2'152'112.13	1'405'582.61
34 Charges financières	186'868.50	489'248.00	489'248.00	277'377.84
44 Revenus financiers	-2'371'528.36	-2'132'768.00	-2'132'768.00	-2'289'237.14
Résultat financier	-2'184'659.86	-1'643'520.00	-1'643'520.00	-2'011'859.30
RESULTAT OPERATIONNEL	-3'131'919.80	419'363.13	508'592.13	-606'276.69
38 Charges extraordinaires	1'905'244.77	0.00	1'315'793.89	1'068'413.89
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	1'905'244.77	0	1'315'793.89	1'068'413.89
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	-1'226'675.03	419'363.13	1'824'386.02	462'137.20

* Budget avec crédits intègre les crédits votés durant l'année

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes 2025	Ecart vs. bud avec crédits* 2025
0 ADMINISTRATION GENERALE					
TOTAL CHARGES	6'318'495.37	6'727'218.60	6'787'618.60	6'589'276.24	-198'342.36
TOTAL REVENUS	-339'009.40	-139'680.00	-139'680.00	-154'034.48	-14'354.48
01 Conseil municipal et Exécutif					
TOTAL CHARGES	638'330.60	763'490.25	763'490.25	711'719.43	-51'770.82
TOTAL REVENUS	-457.00	0.00	0.00	0.00	0.00
30 Charges de personnel	542'140.30	564'675.45	564'675.45	565'952.33	1'276.88
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	96'190.30	198'814.80	198'814.80	145'767.10	-53'047.70
42 Taxes	-457.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02 Services généraux					
TOTAL CHARGES	5'680'164.77	5'963'728.35	6'024'128.35	5'877'556.81	-146'571.54
TOTAL REVENUS	-338'552.40	-139'680.00	-139'680.00	-154'034.48	-14'354.48
30 Charges de personnel	4'164'353.91	4'348'017.35	4'348'017.35	4'160'058.27	-187'959.08
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	956'486.16	988'026.00	988'026.00	1'053'293.73	65'267.73
33 Amortissements du patrimoine administratif	30'718.00	51'170.00	51'170.00	30'716.00	-20'454.00
36 Charges de transfert	528'606.70	576'515.00	576'515.00	573'088.81	-3'426.19
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	60'400.00	60'400.00	0.00
42 Taxes	-312'405.05	-113'230.00	-113'230.00	-128'735.73	-15'505.73
44 Revenus financiers	-26'147.35	-26'450.00	-26'450.00	-25'298.75	1'151.25
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE					
TOTAL CHARGES	3'109'959.07	3'559'590.30	3'829'345.35	3'680'307.93	-149'037.42
TOTAL REVENUS	-383'134.10	-383'500.00	-383'500.00	-423'766.36	-40'266.36
11 Sécurité publique					
TOTAL CHARGES	1'863'089.87	2'033'114.30	2'033'114.30	2'004'262.08	-28'852.22
TOTAL REVENUS	-379'095.60	-376'000.00	-376'000.00	-422'339.31	-46'339.31
30 Charges de personnel	1'690'867.64	1'766'554.30	1'766'554.30	1'757'184.89	-9'369.41
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	172'222.23	266'560.00	266'560.00	247'077.19	-19'482.81
42 Taxes	-193'995.60	-193'000.00	-193'000.00	-234'560.71	-41'560.71
44 Revenus financiers	-1'200.00	-3'000.00	-3'000.00	-2'400.00	600.00
46 Revenus de transfert	-183'900.00	-180'000.00	-180'000.00	-185'378.60	-5'378.60
14 Questions juridiques					
TOTAL CHARGES	87'248.15	120'650.00	120'650.00	93'207.80	-27'442.20
36 Charges de transfert	87'248.15	120'650.00	120'650.00	93'207.80	-27'442.20

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes vs. bud avec crédits* 2025	Ecart 2025
15 Service du feu					
TOTAL CHARGES	1'041'188.00	1'258'476.00	1'528'231.05	1'434'147.75	-94'083.30
TOTAL REVENUS	-4'038.50	-7'500.00	-7'500.00	-1'427.05	6'072.95
30 Charges de personnel	106'725.45	95'000.00	95'000.00	86'122.90	-8'877.10
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	82'125.55	220'484.00	220'484.00	138'827.69	-81'656.31
33 Amortissements du patrimoine administratif	39'895.00	35'000.00	39'895.00	39'896.00	1.00
36 Charges de transfert	812'442.00	907'992.00	907'992.00	904'441.11	-3'550.89
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	264'860.05	264'860.05	0.00
46 Revenus de transfert	-4'038.50	-7'500.00	-7'500.00	-1'427.05	6'072.95
16 Défense					
TOTAL CHARGES	118'433.05	147'350.00	147'350.00	148'690.30	1'340.30
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	39'989.35	42'825.00	42'825.00	42'188.90	-636.10
36 Charges de transfert	78'443.70	104'525.00	104'525.00	106'501.40	1'976.40
2 FORMATION					
TOTAL CHARGES	5'869'891.71	6'486'359.65	6'534'353.00	6'065'218.33	-469'134.67
TOTAL REVENUS	-949'904.05	-901'154.00	-901'154.00	-858'473.13	42'680.87
21 Scolarité obligatoire					
TOTAL CHARGES	5'869'891.71	6'486'359.65	6'534'353.00	6'065'218.33	-469'134.67
TOTAL REVENUS	-949'904.05	-901'154.00	-901'154.00	-858'473.13	42'680.87
30 Charges de personnel	996'109.05	1'117'749.65	1'117'749.65	1'038'014.41	-79'735.24
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	2'466'035.81	2'904'433.00	2'904'433.00	2'577'396.92	-327'036.08
33 Amortissements du patrimoine administratif	446'443.00	515'789.00	515'789.00	506'419.00	-9'370.00
36 Charges de transfert	1'944'338.00	1'948'388.00	1'948'388.00	1'943'388.00	-5'000.00
38 Charges extraordinaires	16'965.85	0.00	47'993.35	0.00	-47'993.35
42 Taxes	-776'395.85	-830'781.00	-830'781.00	-777'697.13	53'083.87
44 Revenus financiers	-10'587.20	-6'500.00	-6'500.00	-8'745.00	-2'245.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéc	0.00	0.00	0.00	-1'300.00	-1'300.00
46 Revenus de transfert	-162'921.00	-63'873.00	-63'873.00	-70'731.00	-6'858.00
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES					
TOTAL CHARGES	5'377'584.27	5'761'630.23	6'100'094.88	5'670'441.65	-429'653.23
TOTAL REVENUS	-352'030.21	-292'374.00	-292'374.00	-351'898.27	-59'524.27
32 Culture, autres					
TOTAL CHARGES	899'495.59	888'586.90	1'063'586.90	924'598.67	-138'988.23
TOTAL REVENUS	-35'638.26	-28'500.00	-28'500.00	-44'401.17	-15'901.17
30 Charges de personnel	284'595.69	296'905.90	296'905.90	287'693.12	-9'212.78
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	274'250.55	341'250.00	341'250.00	334'859.25	-6'390.75
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'647.00	8'000.00	8'000.00	7'820.00	-180.00
36 Charges de transfert	257'521.20	242'431.00	242'431.00	239'482.30	-2'948.70
38 Charges extraordinaires	58'481.15	0.00	175'000.00	54'744.00	-120'256.00

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes vs. bud avec crédits* 2025	Ecart 2025
42 Taxes	-35'638.26	-28'500.00	-28'500.00	-44'401.17	-15'901.17
33 Médias					
TOTAL CHARGES	188'448.33	215'581.00	294'711.65	208'416.55	-86'295.10
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	178'556.33	205'665.00	205'665.00	198'524.55	-7'140.45
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'892.00	9'916.00	9'916.00	9'892.00	-24.00
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	79'130.65	0.00	-79'130.65
34 Sports et loisirs					
TOTAL CHARGES	4'289'640.35	4'657'462.33	4'741'796.33	4'537'426.43	-204'369.90
TOTAL REVENUS	-316'391.95	-263'874.00	-263'874.00	-307'497.10	-43'623.10
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	1'320'471.48	1'655'060.00	1'725'060.00	1'609'412.57	-115'647.43
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'784'683.55	1'931'573.33	1'945'907.33	1'846'194.00	-99'713.33
36 Charges de transfert	1'183'570.27	1'070'829.00	1'070'829.00	1'081'819.86	10'990.86
38 Charges extraordinaires	915.05	0.00	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	-275'892.85	-232'674.00	-232'674.00	-260'259.10	-27'585.10
44 Revenus financiers	-40'499.10	-31'200.00	-31'200.00	-47'238.00	-16'038.00
5 SECURITE SOCIALE					
TOTAL CHARGES	7'683'470.12	8'454'656.60	8'454'656.60	7'873'977.93	-580'678.67
TOTAL REVENUS	-1'451'909.36	-1'353'666.00	-1'353'666.00	-1'024'052.36	329'613.64
54 Famille et jeunesse					
TOTAL CHARGES	6'903'002.89	7'735'045.45	7'735'045.45	7'214'625.86	-520'419.59
TOTAL REVENUS	-1'451'909.36	-1'333'666.00	-1'333'666.00	-1'004'052.36	329'613.64
30 Charges de personnel	1'728'637.69	1'817'786.45	1'817'786.45	1'781'586.77	-36'199.68
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	315'080.06	320'562.00	320'562.00	331'670.91	11'108.91
33 Amortissements du patrimoine administratif	9'075.00	27'000.00	27'000.00	0.00	-27'000.00
36 Charges de transfert	4'822'989.84	5'569'697.00	5'569'697.00	5'101'368.18	-468'328.82
38 Charges extraordinaires	27'220.30	0.00	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	-449'041.11	-380'250.00	-380'250.00	-393'893.36	-13'643.36
43 Revenus divers	-19'691.25	0.00	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transfert	-983'177.00	-953'416.00	-953'416.00	-610'159.00	343'257.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
TOTAL CHARGES	627'467.23	554'611.15	554'611.15	494'852.07	-59'759.08
TOTAL REVENUS	-0.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	0.00
30 Charges de personnel	275'096.92	313'496.15	313'496.15	258'335.09	-55'161.06
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	10'304.39	10'115.00	10'115.00	11'193.63	1'078.63
36 Charges de transfert	342'065.92	231'000.00	231'000.00	225'323.35	-5'676.65
42 Taxes	-0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéc	0.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	0.00

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes vs. bud avec crédits* 2025	Ecart 2025
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
TOTAL CHARGES	153'000.00	165'000.00	165'000.00	164'500.00	-500.00
36 Charges de transfert	153'000.00	165'000.00	165'000.00	164'500.00	-500.00
6 TRANSPORTS					
TOTAL CHARGES	3'927'624.03	3'911'671.65	4'533'215.64	4'378'221.47	-154'994.17
TOTAL REVENUS	-438'091.11	-417'947.40	-417'947.40	-470'678.92	-52'731.52
61 Circulation routière					
TOTAL CHARGES	3'738'774.08	3'781'527.75	4'403'071.74	4'276'548.62	-126'523.12
TOTAL REVENUS	-357'716.11	-338'600.00	-338'600.00	-375'808.57	-37'208.57
30 Charges de personnel	2'083'742.71	2'157'796.75	2'157'796.75	2'121'675.80	-36'120.95
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	1'065'583.62	1'106'263.00	1'106'263.00	1'048'090.91	-58'172.09
33 Amortissements du patrimoine administratif	502'220.00	517'468.00	517'468.00	485'237.92	-32'230.08
38 Charges extraordinaires	87'227.75	0.00	621'543.99	621'543.99	0.00
42 Taxes	-67'071.12	-60'000.00	-60'000.00	-88'330.55	-28'330.55
44 Revenus financiers	-290'644.99	-278'600.00	-278'600.00	-287'478.02	-8'878.02
62 Transports publics					
TOTAL CHARGES	188'849.95	130'143.90	130'143.90	101'672.85	-28'471.05
TOTAL REVENUS	-80'375.00	-79'347.40	-79'347.40	-94'870.35	-15'522.95
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	80'462.10	79'943.90	79'943.90	85'026.35	5'082.45
33 Amortissements du patrimoine administratif	0.00	13'200.00	13'200.00	0.00	-13'200.00
36 Charges de transfert	108'387.85	37'000.00	37'000.00	16'646.50	-20'353.50
42 Taxes	-80'375.00	-79'347.40	-79'347.40	-94'870.35	-15'522.95
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
TOTAL CHARGES	4'430'631.52	2'836'413.00	2'903'278.85	2'728'703.55	-174'575.30
TOTAL REVENUS	-575'265.75	-640'300.00	-640'300.00	-539'773.14	100'526.86
71 Approvisionnement en eau					
TOTAL CHARGES	12'857.40	13'400.00	13'400.00	18'006.00	4'606.00
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	12'857.40	13'400.00	13'400.00	18'006.00	4'606.00
72 Traitement des eaux usées					
TOTAL CHARGES	2'082'823.30	719'056.00	719'056.00	388'732.83	-330'323.17
TOTAL REVENUS	-477'346.05	-543'300.00	-543'300.00	-440'392.85	102'907.15
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	250'433.54	404'000.00	404'000.00	146'252.08	-257'747.92
33 Amortissements du patrimoine administratif	300'454.00	284'056.00	284'056.00	211'549.00	-72'507.00
36 Charges de transfert	30'931.75	31'000.00	31'000.00	30'931.75	-68.25
38 Charges extraordinaires	1'501'004.01	0.00	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	-480.00	-3'300.00	-3'300.00	-480.00	2'820.00
43 Revenus divers	0.00	-20'000.00	-20'000.00	0.00	20'000.00

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes vs. bud avec crédits* 2025	Ecart 2025
46 Revenus de transfert	-476'866.05	-520'000.00	-520'000.00	-439'912.85	80'087.15
73 Gestion des déchets					
TOTAL CHARGES	2'099'539.07	1'763'857.00	1'830'722.85	2'102'484.54	271'761.69
TOTAL REVENUS	-61'407.25	-62'000.00	-62'000.00	-61'203.95	796.05
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	1'797'257.86	1'740'840.00	1'740'840.00	2'014'476.94	273'636.94
33 Amortissements du patrimoine administratif	86'736.00	20'900.00	20'900.00	19'025.00	-1'875.00
36 Charges de transfert	2'114.55	2'117.00	2'117.00	2'116.75	-0.25
38 Charges extraordinaires	213'430.66	0.00	66'865.85	66'865.85	0.00
42 Taxes	-61'407.25	-62'000.00	-62'000.00	-61'203.95	796.05
75 Protection des espèces et du paysage					
TOTAL CHARGES	5'000.00	7'500.00	7'500.00	3'500.00	-4'000.00
36 Charges de transfert	5'000.00	7'500.00	7'500.00	3'500.00	-4'000.00
76 Lutte contre la pollution de l'environnement					
TOTAL CHARGES	46'648.30	50'000.00	50'000.00	7'332.65	-42'667.35
36 Charges de transfert	46'648.30	50'000.00	50'000.00	7'332.65	-42'667.35
77 Protection de l'environnement, autres					
TOTAL CHARGES	98'849.41	109'600.00	109'600.00	94'040.50	-15'559.50
TOTAL REVENUS	-36'512.45	-35'000.00	-35'000.00	-33'335.45	1'664.55
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	98'849.41	109'600.00	109'600.00	94'040.50	-15'559.50
42 Taxes	-36'512.45	-35'000.00	-35'000.00	-33'335.45	1'664.55
79 Aménagement du territoire					
TOTAL CHARGES	84'914.04	173'000.00	173'000.00	114'607.03	-58'392.97
TOTAL REVENUS	0.00	0.00	0.00	-4'840.89	-4'840.89
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	83'620.54	135'500.00	135'500.00	114'607.03	-20'892.97
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'293.50	37'500.00	37'500.00	0.00	-37'500.00
46 Revenus de transfert	0.00	0.00	0.00	-4'840.89	-4'840.89
8 ECONOMIE PUBLIQUE					
TOTAL REVENUS	-586'375.17	-442'740.00	-442'740.00	-581'999.05	-139'259.05
87 Combustibles et énergie					
TOTAL REVENUS	-586'375.17	-442'740.00	-442'740.00	-581'999.05	-139'259.05
42 Taxes	-14'971.25	-9'000.00	-9'000.00	-10'757.05	-1'757.05
44 Revenus financiers	-496'806.67	-433'740.00	-433'740.00	-570'199.20	-136'459.20
46 Revenus de transfert	-74'597.25	0.00	0.00	-1'042.80	-1'042.80

	Comptes 2024	Budget voté 2025	Budget avec crédits* 2025	Comptes vs. bud avec crédits* 2025	Ecart 2025
9 FINANCES ET IMPÔTS					
TOTAL CHARGES	1'835'713.44	1'962'428.40	1'962'428.40	1'889'295.66	-73'132.74
TOTAL REVENUS	-34'704'325.41	-34'709'243.90	-34'709'243.90	-34'008'629.85	700'614.05
91 Impôts					
TOTAL CHARGES	1'155'942.02	958'183.72	958'183.72	1'127'405.90	169'222.18
TOTAL REVENUS	-32'426'812.06	-31'710'331.90	-31'710'331.90	-31'020'117.68	690'214.22
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	249'493.95	100'000.00	100'000.00	209'971.70	109'971.70
36 Charges de transfert	906'448.07	858'183.72	858'183.72	917'434.20	59'250.48
40 Revenus fiscaux	-32'177'803.58	-31'439'748.16	-31'439'748.16	-30'759'126.67	680'621.49
42 Taxes	-25'828.66	-27'500.00	-27'500.00	-33'687.53	-6'187.53
46 Revenus de transfert	-223'179.82	-243'083.74	-243'083.74	-227'303.48	15'780.26
92 Conventions fiscales					
TOTAL CHARGES	488'252.66	509'996.68	509'996.68	478'208.53	-31'788.15
36 Charges de transfert	488'252.66	509'996.68	509'996.68	478'208.53	-31'788.15
93 Péréquation financière et compensation des charges					
TOTAL REVENUS	-766'801.00	-1'640'634.00	-1'640'634.00	-1'640'634.00	0.00
46 Revenus de transfert	-766'801.00	-1'640'634.00	-1'640'634.00	-1'640'634.00	0.00
96 Administration de la fortune et de la dette					
TOTAL CHARGES	191'518.76	494'248.00	494'248.00	283'681.23	-210'566.77
TOTAL REVENUS	-1'505'643.05	-1'353'278.00	-1'353'278.00	-1'347'878.17	5'399.83
31 Biens, services, autres charges d'exploitation	4'650.26	5'000.00	5'000.00	6'303.39	1'303.39
34 Charges financières	186'868.50	489'248.00	489'248.00	277'377.84	-211'870.16
44 Revenus financiers	-1'505'643.05	-1'353'278.00	-1'353'278.00	-1'347'878.17	5'399.83
97 Redistributions					
TOTAL REVENUS	-5'069.30	-5'000.00	-5'000.00	0.00	5'000.00
46 Revenus de transfert	-5'069.30	-5'000.00	-5'000.00	0.00	5'000.00
TOTAL GENERAL					
TOTAL CHARGES	38'553'369.53	39'699'968.43	41'104'991.32	38'875'442.76	-2'229'548.56
TOTAL REVENUS	-39'780'044.56	-39'280'605.30	-39'280'605.30	-38'413'305.56	867'299.74
RESULTAT	-1'226'675.03	419'363.13	1'824'386.02	462'137.20	-1'362'248.82

* Budget avec crédits intègre les crédits votés durant l'année

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
0 ADMINISTRATION GENERALE			
TOTAL DEPENSES	1'282'200.00	516'800.00	516'800.00
TOTAL RECETTES	0.00	0.00	0.00
02 Services généraux			
TOTAL DEPENSES	1'282'200.00	516'800.00	516'800.00
50 Immobilisations corporelles	745'500.00	0.00	0.00
56 Subventions d'investissements propres	536'700.00	516'800.00	516'800.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
TOTAL DEPENSES	141'804.70	1'724'885.00	1'475'287.45
15 Service du feu			
TOTAL DEPENSES	141'804.70	1'724'885.00	1'475'287.45
50 Immobilisations corporelles	141'804.70	1'724'885.00	1'475'287.45
2 FORMATION			
TOTAL DEPENSES	2'838'155.47	80'988'215.00	9'612'506.42
TOTAL RECETTES	0.00	0.00	-1'915'527.80
21 Scolarité obligatoire			
TOTAL DEPENSES	2'838'155.47	80'988'215.00	9'612'506.42
TOTAL RECETTES	0.00	0.00	-1'915'527.80
50 Immobilisations corporelles	2'838'155.47	80'988'215.00	9'612'506.42
63 Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	-1'915'527.80
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DEPENSES	3'060'443.22	38'554'041.00	5'930'416.86
TOTAL RECETTES	-55'057.55	0.00	-2'086'768.20
32 Culture, autres			
TOTAL DEPENSES	10'209.65	144'664.00	7'228.55
50 Immobilisations corporelles	10'209.65	144'664.00	7'228.55

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
33 Médias			
TOTAL DEPENSES	98'914.65	0.00	0.00
50 Immobilisations corporelles	98'914.65	0.00	0.00
34 Sports et loisirs			
TOTAL DEPENSES	2'951'318.92	38'409'377.00	5'923'188.31
TOTAL RECETTES	-55'057.55	0.00	-2'086'768.20
50 Immobilisations corporelles	2'908'161.35	38'409'377.00	5'923'188.31
51 Investissements pour le compte de tiers	43'157.57	0.00	0.00
61 Remboursements	-43'157.55	0.00	0.00
63 Subventions d'investissements acquises	-11'900.00	0.00	-2'086'768.20
5 SECURITE SOCIALE			
TOTAL DEPENSES	1'089.15	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	-118'429.60	0.00	0.00
54 Famille et jeunesse			
TOTAL DEPENSES	1'089.15	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	-118'429.60	0.00	0.00
50 Immobilisations corporelles	1'089.15	0.00	0.00
63 Subventions d'investissements acquises	-118'429.60	0.00	0.00
6 TRANSPORTS			
TOTAL DEPENSES	360'386.45	10'650'604.00	255'896.75
61 Circulation routière			
TOTAL DEPENSES	360'386.45	10'254'604.00	231'483.45
50 Immobilisations corporelles	360'386.45	10'254'604.00	231'483.45
62 Transports publics			
TOTAL DEPENSES	0.00	396'000.00	24'413.30
50 Immobilisations corporelles	0.00	396'000.00	24'413.30

	Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
TOTAL DEPENSES	2'089'831.63	9'348'450.00	1'564'447.03
TOTAL RECETTES	0.00	0.00	-272'570.15
72 Traitement des eaux usées			
TOTAL DEPENSES	1'584'289.39	9'299'924.00	1'525'253.83
TOTAL RECETTES	0.00	0.00	-272'570.15
50 Immobilisations corporelles	1'584'289.39	9'299'924.00	1'525'253.83
63 Subventions d'investissements acquises	0.00	0.00	-272'570.15
73 Gestion des déchets			
TOTAL DEPENSES	110'044.75	48'526.00	39'193.20
50 Immobilisations corporelles	110'044.75	48'526.00	39'193.20
79 Aménagement du territoire			
TOTAL DEPENSES	395'497.49	0.00	0.00
52 Immobilisations incorporelles	395'497.49	0.00	0.00
TOTAL GENERAL			
TOTAL DEPENSES	9'773'910.62	141'782'995.00	19'355'354.51
TOTAL RECETTES	-173'487.15	0.00	-4'274'866.15
RESULTAT	9'600'423.47	141'782'995.00	15'080'488.36

Code trésor.	Désignation trésorerie	2024	2025
01	Résultat total des comptes de résultats	1'226'675.03	-462'137.20
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	5'267'162.82	4'368'913.81
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	0.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	-472'783.62	-613'366.45
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-299'708.11	354'372.36
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00	0.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-163'541.25	43'155.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	1'506'121.52	-904'433.09
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	34'841.85	71'653.42
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-107'173.42	-38'420.27
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00	-21'300.00
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	6'991'594.82	2'798'437.58
13	+ Remboursement des tiers	43'157.55	0.00
14	+ Subventions acquises	130'329.60	4'274'866.15
15	+ Remboursements des prêts et de participations	0.00	0.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	0.00
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	173'487.15	4'274'866.15
21	- Immobilisations corporelles	-8'103'555.56	-18'838'554.51
22	- Investissements pour le compte de tiers	-43'157.57	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	-395'497.49	0.00
24	- Prêts et Participations	0.00	0.00
25	- Subventions d'investissements propres	-536'700.00	-516'800.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-9'078'910.62	-19'355'354.51
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-8'905'423.47	-15'080'488.36
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-8'905'423.47	-15'080'488.36
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-2'000'000.00	-3'000'000.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0.00	20'000'000.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-2'000'000.00	17'000'000.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+P+FTF)	-3'913'828.65	4'717'949.22
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	10'221'885.36	6'308'056.71
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	6'308'056.71	11'026'005.93
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	-3'913'828.65	4'717'949.22

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Veyrier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Immobilisations corporelles du PF

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la valeur de remplacement.

Conformément à l'art. 38 al. 2 RAC qui indique que les immobilisations corporelles du PF doivent être réévaluées tous les cinq ans, il a été procédé en 2022 à ladite réévaluation, la prochaine réévaluation aura lieu en 2027.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC permet à une commune de comptabiliser une dépense d'investissement inférieure ou égale à 100'000 CHF soit dans le compte de résultats, soit en l'activant au patrimoine administratif (en passant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à 100'000 CHF doivent impérativement être activées. En 2024, la commune a choisi de comptabiliser dans le compte de résultats toutes les dépenses inférieures à 50'000 CHF. Ce critère a été révisé lors du budget 2025, et à partir de cette année-là, le seuil est passé de 50'000 CHF à 100'000 CHF.

Dans le cadre de l'établissement des comptes 2024, la commune a procédé à un changement de méthode de présentation des fonds d'amortissements complémentaires, conformément aux exigences du Plan Comptable Harmonisé (MCH2) et du modèle d'annexe. Précédemment, ces fonds d'amortissements étaient présentés de manière agrégée avec les immobilisations corporelles (nature 140) et incorporelles (nature 142) dans l'annexe. À compter de l'exercice 2024, les fonds d'amortissements complémentaires sont désormais présentés au bilan dans la nature 148, ce qui reflète le solde total cumulé des fonds d'amortissements complémentaires relatifs aux immobilisations corporelles et incorporelles. Aucune modification rétroactive n'a été effectuée sur les comptes des exercices précédents. La commune continuera de suivre cette méthode dans les périodes suivantes.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 2 % (sans changement par rapport à 2024), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 01.01.2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2025
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	453'299.65	0.00	453'299.65	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	453'299.65	0.00	453'299.65	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	119'856.55	161'588.00	0.00	281'444.55
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	119'856.55	161'588.00	0.00	281'444.55
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	105'262'734.57	1'518'386.68	1'688'812.23	105'092'309.02
2990	Résultat annuel	1'226'675.03	0.00	1'688'812.23	-462'137.20
2999	Résultats cumulés des années précédentes	104'036'059.54	1'518'386.68	0.00	105'554'446.22
29	Total	105'835'890.77	1'679'974.68	2'142'111.88	105'373'753.57

	Solde au 01.01.2025	Constitution ou augmentation	Utilisation ou Dissolution	Situation au 31.12.2025	Dont part de provision à court terme
A Provisions pour heures supplémentaires	147'929.75	0.00	16'429.75	131'500.00	131'500.00
B Provisions pour litige	238'000.00	42'000.00	0.00	280'000.00	280'000.00
C Provisions pour autres activités d'exploitation	42'153.45	8'346.55	0.00	50'500.00	50'500.00
D Provision pour comptes des investissements	242'497.75	0.00	0.00	242'497.75	242'497.75
E Provisions sur frais de perception sur reliquat	361'796.78	0.00	2'354.73	359'442.05	359'442.05
F Provision sur l'estimation fiscale	750'826.01	35'381.89	0.00	786'207.90	786'207.90

Commentaires :**A. Provisions pour heures supplémentaires**

But : Prise en charge des heures supplémentaires et vacances non prises des collaborateurs au 31.12.2025

Commentaires : Evaluation selon inventaire des RH à la date de clôture. La diminution est due au bon suivi des soldes ainsi qu'au paiement des montants dû suite à des départs de collaborateurs.

B. Provisions pour litige

But : Prise en considération des risques sur des litiges en cours

Commentaires : Le montant de 280'000 CHF correspond au risque estimé sur le litige avec un fournisseur concernant les travaux sur la zone 30 Km/h de Bois Gourmand.

C. Provisions pour autres activités d'exploitation

But : Prise en considération des charges à venir résultant de risques sur l'activité d'exploitation mais dont le montant n'est pas encore connu.

Commentaires : La provision de 8'346.55 CHF correspond à la constitution d'une provision pour constituer un capital selon règlement sur la rente versée aux conseillers administratifs en fonction au 31 décembre 2025.

D Provision pour comptes des investissements

But : Prise en considération des charges à venir liées aux investissements résultant de risques sur l'activité d'exploitation mais dont le montant n'est pas encore connu.

Commentaires : La provision correspond à l'investissement net pour la chaufferie centrale du Bois-Gourmand à couvrir par la Résidence des Promenades du Bois-Carré. L'approvisionnement de cette provision a été finalisé en 2024, selon lettre du 12 juin 2013.

E. Provisions sur frais de perception sur le reliquat fiscal

But : Les frais de perception (un montant de 3%) sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts des PP et PM. Le montant du reliquat n'étant pas précisément déterminé, ce montant dû de 3% doit être considéré comme une provision.

Commentaires : La variation est due à la diminution du reliquat.

F. Provision sur l'estimation fiscale

But : Provision pour couvrir le risque sur des fortes variations de la fiscalité (principalement PP) dues aux estimations.

Commentaires : En 2025 nous avons enregistré une augmentation de la provision pour les risques d'estimation sur les années antérieures. En revanche nous avons diminué la provision pour les risques sur l'estimation de l'année en cours.

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Raiffeisen Genève Lac	FIW
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Société coopérative	Fondation d'intérêt public communal
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Banque régionale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Mettre à disposition de la population de Veyrier des logements à caractère social.
Total du capital	360 millions CHF	100 millions CHF	137'000 CHF	---	---	---	---	---	11.667 millions CHF
dont détenu par la commune	0.15672 % (soit 11'284 actions sur 7'200'000)	4.37%	3.65%	---	---	---	---	50 parts sociales	100%
Valeur d'acquisition de la participation	564'300 CHF	437'400 CHF	5'000 CHF	---	---	---	---	10'000 CHF	---
Valeur comptable de la participation	1'945'505 CHF (dont 765'935 CHF au PA et 1'179'570 au PF)	437'400 CHF	5'000 CHF	---	---	---	---	10'000 CHF	11'667'692 CHF
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	---	Commune de Veyrier

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	Raiffeisen Genève Lac	FIW
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Cie Foncière Whympet SAS Lyon, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon, Mont-Fort Funds AG Verbier.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA.	---	---	---	---	---	---	---
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Intérêts débiteurs Intérêts créanciers Cautionnements Remboursements de frais
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---	---	---	---	---	Risques bancaires	---
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 219.2 millions CHF (2024)	- 43,4 millions CHF (2024)	- 78'836 CHF (1.7.24-30.6.25)	+ 539'553 CHF (2024) sur un total de revenus de 5'438'874 CHF.	+ 4'445'409 CHF (2024) sur un total de revenus de 102'230'399 CHF.	+ 418'721 CHF (2024) sur un total de revenus de 14'227'486 CHF.	- 337'215 CHF (2024) sur un total de charges de 1'288'912 CHF.	+ 7.8 millions CHF (2024)	+ 860'173 CHF en 2024.
Total du bilan de la dernière année de l'entité	32'436 millions de francs (2024) dont 2'346 millions CHF de capitaux propres.	4'472 millions CHF (2024) dont 2'311 millions CHF de capitaux propres.	1'968'762 CHF (06.2025) dont 1'569'405 CHF de capitaux propres.	7'762'939 CHF (2024) dont 3'855'275 CHF de capital propre.	28'046'663 CHF (2024) dont 20'624'125 CHF de capital propre.	3'938'333 CHF (2024) dont 2'404'130 CHF de capital propre.	3'531'601 CHF (2024) dont 3'432'608 CHF de capital propre.	4 milliards CHF (2024) dont 163 millions de CHF de capital propre.	110'913'200 CHF (2024) dont 45'341.251 CHF de capital propre.

	Garantie CAP	Cautionnement Rentes genevoises	Cautionnement BCGE	Cautionnement BCGE	Cautionnement BCGE	Cautionnement Fonds de compensation AVS	Cautionnement Fonds de compensation AVS	Cautionnement Raiffeisen
Nom de l'entité bénéficiaire	Voir ci-après	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation immobilière de la Ville de Veyrier	Fondation Les Rasses
Propriétaires (les +) importants de cette unité		Ville de Veyrier	Ville de Veyrier	Ville de Veyrier	Ville de Veyrier	Ville de Veyrier	Ville de Veyrier	Ville de Veyrier
Typologie du rapport juridique		Cautionnement	Cautionnement	Cautionnement	Cautionnement	Cautionnement	Cautionnement	Cautionnement
Flux financiers de l'année (commune/entité)		0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF	0 CHF
Prestations couvertes par la garantie		Emprunt du 30.11.2011 au 30.11.2026 – Immeuble Veyrier 206B	Emprunt du 19.12.2016 au 19.12.2026 – Immeuble Sous-Balme 12 à 18	Emprunt du 15.06.2022 au 15.06.2032 – Immeuble Sous-Balme 12 à 18	Emprunt du 27.12.2022 au 27.12.2032 – Immeuble Etournelles 4/6	Emprunt du 31.03.2023 au 31.03.2033 – Immeuble Etournelles 4/6	Emprunt du 15.11.2023 au 15.11.2028 – Immeuble Grand-Salève 6	Emprunts du 02.12.2024 au 02.12.2034 et du 05.12.2024 au 05.12.2031 – Immeuble Chemin des Rasses 92
Montant de la garantie au 31.12.25		2'400'000 CHF	1'186'600 CHF	2'200'000 CHF	2'000'000 CHF	3'000'000 CHF	11'000'000 CHF	1'179'000 CHF
Date du vote du CM approuvant la garantie		15.11.2011	24.01.2017	14.06.2022	14.06.2022	04.04.2023	12.09.2023	10.09.2024
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Engagements envers la CAP (caisse de pension) :

La commune a garanti par délibération du 12.11.2012 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2024) :

1. Engagements de prévoyance de la commune :	45'217'077.54 CHF
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.	
■ Engagements de prévoyance de l'ACG	55'865'679.41 CHF
■ Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance	21'817'099.18 CHF
■ Engagements de prévoyance du SIS	173'866'445.46 CHF
■ Engagements de prévoyance de L'OPC Salève	358'019.11 CHF
■ Engagements de prévoyance de la Caisse	4'371'984'942.98 CHF
3. Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 :	79.21%

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un GI concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2024 de la CPI, les comptes de l'année 2025 n'étant pas encore audités.

Engagements de prévoyance envers la CPEG afférents au GIAP

Les communes membres du GIAP sont garantes du déficit de couverture de la CPEG afférent au personnel de terrain du GIAP conformément à l'art. 7 al.2 de la loi sur l'accueil à journée continue (LAJC - J 6 32). Les données suivantes ont été fournies par la CPEG (situation au 31.12.2024):

1. Liste des engagements de prévoyance qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres du GIAP.	
■ Capitaux de prévoyance des assurés actifs y compris provisions :	112'968'545.00 CHF
■ Capitaux de prévoyance des pensionnés y compris provisions :	84'281'052.00 CHF
■ Montant du déficit technique afférent à :	46'156'406.00 CHF
2. Degré de couverture de la CPEG au 31.12.2024 selon l'article 44 OPP2 :	76.60%

Observations :

- Le taux technique appliqué s'élève à 1.75%.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CPEG sur la base des comptes 2024, les comptes de l'année 2025 n'étant pas encore audités.

STATUT DES CREDITS	Nature de référence au bilan (annexe 02)	Annexe de référence	Valeur comptable nette au 31.12.2024	Valeur comptable nette au 31.12.2025
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	140+146+148		73'108'812.20	83'820'386.75
CREDITS EN COURS ET TERMINES EN 2025		ANNEXE 13.2	16'868'000.49	31'570'302.28
CREDITS TERMINES AVANT 2025		ANNEXE 13.3	56'240'755.71	52'250'029.47
CREDITS POUR MÉMOIRE		ANNEXE 13.4	56.00	55.00
PATRIMOINE FINANCIER	108		24'789'740.00	24'789'740.00
PATRIMOINE FINANCIER		ANNEXE 13.5	24'789'740.00	24'789'740.00

Compte	Objet	Date de la délibération	Crédit voté	Dépassement (économie) sur le crédit	Dépenses brutes 2025	Dépenses brutes totales au 31.12.2025	Recettes 2025	Recettes totales au 31.12.2025	Amort. ordinaires 2025	Amort. Supplém. 2025	Amort totaux 2025	Amort. Cumulés Totaux 2025	Valeur comptable nette au 31.12.2024	Valeur comptable nette au 31.12.2025
029	Bâtiments communaux		1'002'900.00	-486'100.00	516'800.00	516'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	516'800.00
029030	Contribution communale FIDU 2025*	08.10.2024	516'800.00	0.00	516'800.00	516'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		516'800.00
029031	Contribution communale FIDU 2026	14.10.2025	486'100.00	-486'100.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00
150	Incendie et secours		1'900'000.00	-249'598.30	1'475'287.45	1'650'401.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	175'114.25	1'650'401.70
150012	Surélévation caserne pompiers - étude et réalisation	01.02.2022/04.04.2023	1'900'000.00	-249'598.30	1'475'287.45	1'650'401.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	175'114.25	1'650'401.70
217	Ecoles publiques		85'519'000.00	-71'103'139.75	9'885'076.57	14'415'860.25	2'188'097.95	2'188'097.95	65'631.00	0.00	65'631.00	65'631.00	4'530'783.68	12'162'131.30
217024	Eclairages LED des 3 écoles*	16.05.2023	750'000.00	-6'037.90	31'140.90	743'962.10	87'652.80	87'652.80	65'631.00	0.00	65'631.00	65'631.00	712'821.20	590'678.30
217025	Concours - Crédit d'étude - Groupe scolaire des Grands Esserts, cession gratuite et servitudes	13.04.2021/10.05.2022/12.09.2023	73'595'000.00	-60'177'992.85	9'599'044.67	13'417'007.15	2'100'445.15	2'100'445.15	0.00	0.00	0.00	0.00	3'817'962.48	11'316'562.00
217027	Crédit Etude et Réalisation Bois-Gourmand création bâtiment parascolaire + Agrandissement RS	12.03.2024/20.05.2025	10'850'000.00	-10'595'109.00	254'891.00	254'891.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	254'891.00
217028	Crédit de réalisation pour les travaux de sécurisation et d'harmonisation des fermetures des écoles de Bois-Gourmand et de Pinchat	16.09.2025	324'000.00	-324'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
329	Culture		200'000.00	-137'436.00	7'228.55	62'564.00	0.00	0.00	7'820.00	54'744.00	62'564.00	62'564.00	55'335.45	0.00
329311	Fond de déco 2021 - 2025*	13.10.2020	200'000.00	-137'436.00	7'228.55	62'564.00	0.00	0.00	7'820.00	54'744.00	62'564.00	62'564.00	55'335.45	0.00
341	Sports		2'920'000.00	-188'951.00	715'849.25	2'731'049.00	27'711.20	39'611.20	100'776.00	0.00	100'776.00	100'776.00	2'003'299.75	2'590'661.80
341021	Remplacement de l'éclairage du stade de football de Grand-Donzel*	12.09.2023	280'000.00	-11'167.39	35'583.51	268'832.61	23'511.20	35'411.20	23'342.00	0.00	23'342.00	23'342.00	221'349.10	210'079.41
341020	Vestiaires foot abri pc Gd-Salève - rénovation/mise en conformité*	16.05.2023/20.05.2025	2'330'000.00	-6'967.36	541'081.99	2'323'032.64	0.00	0.00	77'434.00	0.00	77'434.00	77'434.00	1'781'950.65	2'245'598.64
341022	Remplacement éclairage stade football Veyrier-village	11.03.2025	150'000.00	-10'816.25	139'183.75	139'183.75	4'200.00	4'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	134'983.75
341023	Remplacement de l'éclairage des terrains de tennis de Grand-Donzel	18.11.2025	160'000.00	-160'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3420	Parcs et promenades		16'212'400.00	-9'832'920.98	4'051'354.28	6'379'479.02	2'059'057.00	2'102'214.55	0.00	0.00	0.00	0.00	2'284'967.19	4'277'264.47
342017	Réfection et aménagement Fontaine de César	16.05.2023	60'000.00	15'499.70	15'004.85	75'499.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	60'494.85	75'499.70
342018	Crédit d'étude pour les espaces publics des Grands Esserts	15.09.2020/12.09.2023	11'672'400.00	-5'373'489.03	4'031'281.08	6'298'910.97	2'059'057.00	2'102'214.55	0.00	0.00	0.00	0.00	2'224'472.34	4'196'696.42
342019	Gd-Esserts - Promenade des Cirses 1ère partie	11.03.2025	4'480'000.00	-4'474'931.65	5'068.35	5'068.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'068.35
3421	Autres loisirs		24'695'100.00	-22'463'823.69	1'155'984.78	2'231'276.31	0.00	0.00	7'206.00	0.00	7'206.00	7'206.00	1'075'291.53	2'224'070.31
342120	Création de 5 terrains de pétanque*	07.03.2023	75'000.00	-2'935.16	72'064.84	72'064.84	0.00	0.00	7'206.00	0.00	7'206.00	7'206.00	0.00	64'858.84
342119	Concours / Etude / Crédit de réalisation équipement communal mixte	14.12.2021/14.11.2023/08.04.2025	24'620'100.00	-22'460'888.53	1'083'919.94	2'159'211.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'075'291.53	2'159'211.47
615	Routes communales		13'561'000.00	-10'191'144.60	231'483.45	3'369'855.40	0.00	0.00	120'655.92	0.00	120'655.92	867'850.92	2'391'176.95	2'502'004.48
615037	Zone 30 km/h Bois-Gourmand - Bûcherons	16.05.17/20.06.17	2'605'000.00	264'976.75	42'000.00	2'869'976.75	0.00	0.00	87'236.00	0.00	87'236.00	697'487.00	2'217'725.75	2'172'489.75
615043	Rateliers à vélo*	11.06.2019	50'000.00	-314.55	7'763.75	49'685.45	0.00	0.00	3'420.00	0.00	3'420.00	20'364.00	24'977.70	29'321.45
615048	Zone 20 km/h du chemin Jules-Edouard-Gottret*	21.01.2020	300'000.00	-0.50	31'526.00	299'999.50	0.00	0.00	29'999.92	0.00	29'999.92	149'999.92	148'473.50	149'999.58
615059	Réalisation aménagement ch. Pinchat DD2 cadre ligne bus BHNS	10.10.2023	7'565'000.00	-7'565'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
615060	Crédit étude et réalisation aménagement bandes cyclables & quai bus Ch. Marais	10.09.2024/08.04.2025	1'400'000.00	-1'400'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
615061	Mise en conformité installations éclairage public ch. des Bois	10.12.2024	135'000.00	-17'845.75	117'154.25	117'154.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	117'154.25
615062	Travaux ch Place-Verte/Passoret rempl.Candélabres et enrobés	20.05.2025	1'115'000.00	-1'081'960.55	33'039.45	33'039.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	33'039.45
615063	Travaux de remise en état Chemin des Rasses 94 à 116	16.12.2025	391'000.00	-391'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
622	Trafic régional		396'000.00	-371'586.70	24'413.30	24'413.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24'413.30
622012	Création d'une nouvelle ligne de bus 49	10.10.2023	396'000.00	-371'586.70	24'413.30	24'413.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24'413.30
720	Traitement des eaux usées		14'728'800.00	-8'452'758.13	1'294'157.03	6'276'041.87	0.00	438'505.35	52'160.00	0.00	52'160.00	278'981.00	4'316'558.49	5'558'555.52
720128	Collecteur de l'Arvaz*	12.11.2019	2'160'000.00	-482'384.35	-126'344.62	1'677'615.65	0.00	0.00	40'600.00	0.00	40'600.00	256'600.00	1'587'960.27	1'421'015.65
720129	Mise en séparatif Coll Coll privés Marais 77 à 81*	11.12.2018	221'000.00	-17'105.70	0.00	203'894.30	0.00	76'736.35	3'145.00	0.00	3'145.00	13'966.00	116'336.95	113'191.95
720638	Remplacement, suppression et chemisage coll. DD2 - ch. Pinchat	10.10.2023	1'431'000.00	-1'400'966.00	2'687.39	30'034.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	27'346.61	30'034.00
720639	Réaménagement constructon coll. DD3 - rte Veyrier	10.10.2023	2'014'000.00	-780'049.74	538'068.39	1'233'950.26	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	695'881.87	1'233'950.26
720631	Plateau de Vessy - Les Grands Esserts (DD3)	11.05.2021	83'000.00	-11'705.75	0.00	71'294.25	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	71'294.25	71'294.25
720632	Crédits d'étude et de réalisation collecteur l'Arve	08.06.2021/18.06.2024	5'306'000.00	-4'255'835.08	592'352.85	1'050'164.92	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	457'812.07	1'050'164.92
720636	Collecteurs DD5 Route de Vessy tronçon allant de la route de Veyrier au chemin du Pacage	13.09.2022	591'000.00	-168'640.82	61'768.83	422'359.18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	360'590.35	422'359.18
720637	Collecteurs DD6 - Route de Vessy vers le pont de Vessy et chemin du Pacage	13.09.2022	1'447'000.00	-751'717.52	134'414.58	695'282.48	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	560'867.90	695'282.48
720633	Crédit études mise en conformité chambres doubles sect 1-2 le long de la route Antoine-Martin (côté Salève), depuis la Place-Verte jusqu'au Grand-Donzel.	14.09.2021	190'000.00	-118'844.14	14'901.16	71'155.86	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	56'254.70	71'155.86
720634	Réfection des collecteurs collectifs privés de la route de Veyrier 148*	14.12.2021	815'800.00	-117'438.08	-43'597.00	698'361.92	0.00	361'769.00	8'415.00	0.00	8'415.00	8'415.00	380'189.92	328'177.92
720635	Crédits études mise en séparatif coll. Marais(Landi)/Antoine-Martin	10.09.2024	470'000.00	-348'070.95	119'905.45	121'929.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'023.60	121'929.05
730	Gestion des déchets		120'000.00	-9'333.60	39'193.20	110'666.40	0.00	0.00	10'667.00	0.00	10'667.00	46'667.00	35'473.20	63'999.40
730115	Réaménagements des déchetteries*	17.09.2019	120'000.00	-9'333.60	39'193.20	110'666.40	0.00	0.00	10'667.00	0.00	10'667.00	46'667.00	35'473.20	63'999.40
	Totaux généraux		161'255'200.00	-123'486'792.75	19'396'827.86	37'768'407.25	4'274'866.15	4'768'429.05	364'915.92	54'744.00	419'659.92	1'429'675.92	16'868'000.49	31'570'302.28

* comptes clôturés en 2025

Compte	Objet	Date de la délibération	Crédit voté	Dépassement (économie) sur le crédit	Dépenses brutes 2025	Dépenses brutes totales au 31.12.2025	Recettes 2025	Recettes totales au 31.12.2025	Amort. ordinaires 2025	Amort. Supplém. 2025	Amort. Totaux 2025	Amort. Cumulés Totaux 2025	Valeur comptable nette au 31.12.2024	Valeur comptable nette au 31.12.2025
029	Bâtiments communaux		5'087'200.00	-4'200.00	0.00	5'083'000.00	0.00	0.00	174'467.00	60'400.00	234'867.00	757'755.00	4'560'112.00	4'325'245.00
029017	Contribution communale FIDU 2017	11.10.2016	472'500.00	0.00	0.00	472'500.00	0.00	0.00	15'750.00	0.00	15'750.00	126'000.00	362'250.00	346'500.00
029019	Contribution communale FIDU 2018	10.10.2017	554'100.00	0.00	0.00	554'100.00	0.00	0.00	18'470.00	0.00	18'470.00	129'290.00	443'280.00	424'810.00
029021	Contribution communale FIDU 2019	13.11.2018	549'000.00	300.00	0.00	549'300.00	0.00	0.00	18'310.00	0.00	18'310.00	109'860.00	457'750.00	439'440.00
029023	Contribution communale FIDU 2020	08.10.2019	517'800.00	0.00	0.00	517'800.00	0.00	0.00	17'260.00	0.00	17'260.00	86'300.00	448'760.00	431'500.00
029024	Contribution communale FIDU 2021	13.10.2020	515'300.00	0.00	0.00	515'300.00	0.00	0.00	17'177.00	0.00	17'177.00	68'708.00	463'769.00	446'592.00
029025	Contribution communale FIDU 2022	12.10.2021	602'600.00	0.00	0.00	602'600.00	0.00	0.00	20'087.00	0.00	20'087.00	60'261.00	562'426.00	542'339.00
029026	Contribution communale FIDU 2023	11.10.2022	564'200.00	0.00	0.00	564'200.00	0.00	0.00	18'807.00	0.00	18'807.00	37'614.00	545'393.00	526'586.00
029028	Contribution communale FIDU 2024	10.10.2023	536'700.00	0.00	0.00	536'700.00	0.00	0.00	17'890.00	0.00	17'890.00	17'890.00	536'700.00	518'810.00
029029	Bâtiment Place de l'Eglise 2	18.06.2024	542'500.00	0.00	0.00	542'500.00	0.00	0.00	18'083.00	0.00	18'083.00	36'166.00	524'417.00	506'334.00
029029	Terrain Place de l'Eglise 2	10.09.2024	152'500.00	0.00	0.00	152'500.00	0.00	0.00	5'083.00	0.00	5'083.00	10'166.00	147'417.00	142'334.00
029027	Remplacement des fenêtres place de l'Eglise 1	16.05.2023	80'000.00	-4'500.00	0.00	75'500.00	0.00	0.00	7'550.00	60'400.00	67'950.00	75'500.00	67'950.00	0.00
150	Incendie et secours		926'200.00	-459'807.95	0.00	466'392.05	0.00	0.00	39'895.00	264'860.05	304'755.05	466'392.05	304'755.05	0.00
150010	Remise en état des défenses incendie	09.03.2021	926'200.00	-459'807.95	0.00	466'392.05	0.00	0.00	39'895.00	264'860.05	304'755.05	466'392.05	304'755.05	0.00
217	Ecoles publiques		17'267'733.60	-25'466.75	0.00	17'242'266.85	0.00	0.00	440'788.00	0.00	440'788.00	9'733'651.90	7'949'402.95	7'508'614.95
217011	Périmètre Gd-Salève - groupe scolaire	09.06.09/10.05.11/17.04.18	15'807'733.60	0.00	0.00	15'807'733.60	0.00	0.00	388'971.00	0.00	388'971.00	9'584'199.90	6'612'504.70	6'223'533.70
217022	Réfection de la toiture de l'école de Bois-Gourmand	13.09.2022	1'400'000.00	-25'458.10	0.00	1'374'541.90	0.00	0.00	45'818.00	0.00	45'818.00	137'454.00	1'282'905.90	1'237'087.90
217026	Ecole de Grand-Salève - Fermeture Préau couvert verrière	10.10.2023	60'000.00	-8.65	0.00	59'991.35	0.00	0.00	5'999.00	0.00	5'999.00	11'998.00	53'992.35	47'993.35
332	Mass media		99'158.00	-243.35	0.00	98'914.65	0.00	0.00	9'892.00	0.00	9'892.00	19'784.00	89'022.65	79'130.65
332002	Remplacement des panneaux d'affichage communaux	16.05.2023/10.09.2024	99'158.00	-243.35	0.00	98'914.65	0.00	0.00	9'892.00	0.00	9'892.00	19'784.00	89'022.65	79'130.65
341	Sports		37'542'000.00	-2'093'362.40	0.00	35'448'637.60	0.00	0.00	1'141'350.00	0.00	1'141'350.00	14'896'597.00	21'693'390.60	20'552'040.60
341006	Périmètre Grand-Salève - salles de gymnastique	10.05.2011	13'460'000.00	-1'968'401.45	0.00	11'491'598.55	0.00	0.00	363'083.00	0.00	363'083.00	5'682'271.00	6'172'410.55	5'809'327.55
341007	Périmètre Grand-Salève - piscine & fitness	19.03.13/17.06.14	23'227'000.00	-124'235.95	0.00	23'102'764.05	0.00	0.00	749'803.00	0.00	749'803.00	8'872'398.00	14'980'169.05	14'230'366.05
341008	Gd-Salève - Travaux préparatoires 2ème étape	19.03.2013	855'000.00	-725.00	0.00	854'275.00	0.00	0.00	28'464.00	0.00	28'464.00	341'928.00	540'811.00	512'347.00
3420	Parcs et promenades		3'274'085.16	0.00	0.00	3'274'085.16	0.00	0.00	139'100.00	0.00	139'100.00	631'191.00	2'781'994.16	2'642'894.16
342010	Périmètre Gd-Salève - aménagements extérieurs 2ème étape	17.06.2014/08.10.2019/23.04.2024	3'274'085.16	0.00	0.00	3'274'085.16	0.00	0.00	139'100.00	0.00	139'100.00	631'191.00	2'781'994.16	2'642'894.16
3421	Autres loisirs		16'080'150.00	-2'087'631.52	0.00	13'992'518.48	0.00	0.00	457'762.00	0.00	457'762.00	5'295'029.00	9'155'251.48	8'697'489.48
342116	Périmètre Gd-Salève - salle communale	17.06.2014/10.03.2020	16'080'150.00	-2'087'631.52	0.00	13'992'518.48	0.00	0.00	457'762.00	0.00	457'762.00	5'295'029.00	9'155'251.48	8'697'489.48
615	Routes communales		6'800'900.00	-191'745.06	0.00	6'609'154.94	0.00	30'000.00	364'582.00	621'543.99	986'125.99	2'860'911.74	4'704'369.19	3'718'243.20
615035	Zone 30km/h Rasses-Bois-Gourmand	26.01.2016	1'881'000.00	-21'425.90	0.00	1'859'574.10	0.00	0.00	92'520.00	0.00	92'520.00	841'860.00	1'110'234.10	1'017'714.10
615047	Parking du Grand-Donzel, réfection et réaménagement	22.01.2019	326'000.00	-391.06	0.00	325'608.94	0.00	0.00	32'544.00	130'176.94	162'720.94	325'608.94	162'720.94	0.00
615053	Ch. des Marais des Tournettes à la pl. de l'Eglise	13.10.2020	1'443'000.00	-192.55	0.00	1'442'807.45	0.00	0.00	48'093.00	0.00	48'093.00	192'379.00	1'298'521.45	1'250'428.45
615056	Zone 30km/h Giratoire chemin des Rasses et avenue du Gd-Salève	13.09.2022	97'900.00	-3'948.75	0.00	93'951.25	0.00	0.00	3'131.00	84'558.25	87'689.25	93'951.25	87'689.25	0.00
615034	Rénovation étanchéité parking Uche	16.05.2017	1'670'000.00	-744.20	0.00	1'669'255.80	0.00	30'000.00	54'482.00	0.00	54'482.00	440'661.00	1'253'076.80	1'198'594.80
615039	Zone 20 km/h avenue du Grand-Salève	10.10.2017	660'000.00	-127'256.40	0.00	532'743.60	0.00	0.00	78'299.00	156'595.85	234'894.85	532'743.60	234'894.85	0.00
615041	Ch. des Marais/Ch. Bois-Tournettes - Trottoir	23.01.2018	340'000.00	-31'283.15	0.00	308'716.85	0.00	0.00	29'531.00	177'185.85	206'716.85	308'716.85	206'716.85	0.00
615042	Signalisation passages piéton	19.06.2018	32'000.00	-5'549.90	0.00	26'450.10	0.00	0.00	2'645.00	21'160.10	23'805.10	26'450.10	23'805.10	0.00
615057	Remplacement de la balayeuse Ravo 540 STH Euro 5	07.03.2023	291'000.00	-800.15	0.00	290'199.85	0.00	0.00	19'347.00	0.00	19'347.00	38'694.00	270'852.85	251'505.85
615058	Remplacement du fourgon VW T4 réhaussé - Ford E-Transit	12.09.2023	60'000.00	-153.00	0.00	59'847.00	0.00	0.00	3'990.00	51'867.00	55'857.00	59'847.00	55'857.00	0.00
720	Traitement des eaux usées		7'754'154.80	-175'251.27	-41'473.35	7'578'903.53	0.00	529'453.15	159'389.00	0.00	159'389.00	2'323'078.95	4'927'233.78	4'726'371.43
720122	Collecteurs route de Veyrier - Grand-Salève - déviation	15.04.2014/09.03.2021	804'327.65	-2'667.00	0.00	801'660.65	0.00	529'453.15	6'511.00	0.00	6'511.00	70'363.00	208'355.50	201'844.50
720127	Collecteur EP Route du Pas-de-l'Echelle	13.12.2016/14.12.2021	415'000.00	-32'925.30	0.00	382'074.70	0.00	0.00	9'364.00	0.00	9'364.00	91'790.00	299'648.70	290'284.70
720126	Collecteurs ch. des Marais - tronçon ch des Bois - village	23.01.2018	1'355'000.00	-42'879.10	-41'473.35	1'312'120.90	0.00	0.00	33'840.00	0.00	33'840.00	135'360.00	1'252'074.25	1'176'760.90
720123	Collecteurs de Sierne	26.01.2016/14.12.2021	1'725'873.45	-33'526.30	0.00	1'692'347.15	0.00	0.00	42'553.00	0.00	42'553.00	373'224.00	1'361'676.15	1'319'123.15
720124	Ch. de Bois-Gourmand collecteur eaux pluie	16.05.2017	300'000.00	0.00	0.00	300'000.00	0.00	0.00	7'500.00	0.00	7'500.00	60'000.00	247'500.00	240'000.00
720125	Collecteurs J.-Ed. Gottret-Sabotier	16.05.2017/13.04.2021	1'165'402.55	-7'756.47	0.00	1'157'646.08	0.00	0.00	29'688.00	0.00	29'688.00	215'369.00	971'965.08	942'277.08
720112	Avenue Crevin & Potter collecteurs	30.04.02/22.04.08	1'288'551.15	0.00	0.00	1'288'551.15	0.00	0.00	18'126.00	0.00	18'126.00	980'411.80	326'265.35	308'139.35
720116	Collecteurs chemin de Place-Verte	26.09.2006	700'000.00	-55'497.10	0.00	644'502.90	0.00	0.00	11'807.00	0.00	11'807.00	396'561.15	259'748.75	247'941.75
730	Gestion des déchets		89'000.00	-5'418.15	0.00	83'581.85	0.00	0.00	8'358.00	66'865.85	75'223.85	83'581.85	75'223.85	0.00
730117	Réfection déchetterie chemin des Rasses 113	10.10.2023	89'000.00	-5'418.15	0.00	83'581.85	0.00	0.00	8'358.00	66'865.85	75'223.85	83'581.85	75'223.85	0.00
	Totaux généraux		94'920'581.56	-5'043'126.45	-41'473.35	89'877'455.11	0.00	559'453.15	2'935'583.00	1'013'669.89	3'949'252.89	37'067'972.49	56'240'755.71	52'250'029.47

Compte	Objet	Date de la délibération	Crédit voté	Valeur comptable nette au 31.12.2024	Amort. totaux 2025	Valeur comptable nette au 31.12.2025
029	Bâtiments communaux			11.00	0.00	11.00
029002	P.3924 994m2 Terrain Mairie			1.00	0.00	1.00
029001	Mairie 7 Place de l'Eglise			1.00	0.00	1.00
029003	P.2457 3817 m2 Terrain Salle communale			1.00	0.00	1.00
029003	Salle communale 265 Route de Veyrier			1.00	0.00	1.00
029016	P. 3727 4209 m2 Terrain Ecole rose			1.00	0.00	1.00
029016	Ecole rose 20 Ch. Sous-Balme			1.00	0.00	1.00
029007	P.4036 62m2 Ch. des Rasses			1.00	0.00	1.00
029008	P.973 6m2 Triangle Ch.J.E.Gottret			1.00	0.00	1.00
029009	P.4808 329m2 Ch. H. Berner			1.00	0.00	1.00
029010	Extension Mairie imm. Perreard	19.03.2013	550'000.00	1.00	0.00	1.00
029014	Achat bâtiment cure catholique	29.04.1997	198'000.00	1.00	0.00	1.00
150	Incendie et secours			1.00	1.00	0.00
15001	Hangar du feu 94 Ch. des Rasses			1.00	1.00	0.00
162	Protection civile			1.00	0.00	1.00
162601	Abri PC imm. Jeanne-d'Arc Ch. Jules-Edouard-Gottret			1.00	0.00	1.00
217	Ecoles publiques			4.00	0.00	4.00
217004	P.5441 27933 m2 Grand-Salève			1.00	0.00	1.00
217002	P.5940 7553m2 Terrain Ecole de Pinchat			1.00	0.00	1.00
217002	Ecole de Pinchat 4 Chemin de la Tour-de-Pinchat			1.00	0.00	1.00
217007	P.6131 10863m2 Terrain Ecole de Bois-Gourmand			1.00	0.00	1.00
341	Sports			1.00	0.00	1.00
341002	P.2810 59625m2 centre Gd-Donzel			1.00	0.00	1.00
341009	Bulle courts tennis Gd-Donzel	15.04.2014	740'000.00	0.00	0.00	0.00
341003	Salle omnisports école du Bois-Gourmand	15.12.98/19.06.01		0.00	0.00	0.00
3420	Parcs et promenades			11.00	0.00	11.00
342004	P.4193 3519m2 Parc La Mouille			1.00	0.00	1.00
342006	P.5366 9456m2 rte Veyrier			1.00	0.00	1.00
	P.6166 400m2 Pas de l'Echelle			1.00	0.00	1.00
342001	P.4381 291m2 Pl.Spibuki/Rasses			1.00	0.00	1.00
342002	P.16002 1067m2 rte Veyrier 270			1.00	0.00	1.00
342003	P.4961 989 m2 Pas de l'Echelle			1.00	0.00	1.00
342013	P.2458 327m2 rte de Veyrier 263 *	15.11.2022	179'850.00	1.00	0.00	1.00
342005	P.6166 400m2 Petit Veyrier *	15.11.2022	141'000.00	1.00	0.00	1.00
342016	P.5682 720m2 Le reposoir *	15.11.2022	432'000.00	1.00	0.00	1.00

Compte	Objet	Date de la délibération	Crédit voté	Valeur comptable nette au 31.12.2024	Amort. totaux 2025	Valeur comptable nette au 31.12.2025
342014	P.5105 136m2 Le reposoir *	15.11.2022	60'000.00	1.00	0.00	1.00
342015	P.5106 88m2 Le reposoir *	15.11.2022	26'000.00	1.00	0.00	1.00
615	Routes communales			5.00	0.00	5.00
615007	Parking Mairie	02.03.93/ 22.06.93		1.00	0.00	1.00
615010	Parking et abri PC de l'Uche 6 Ch. des Etournelles	03.10.1989		1.00	0.00	1.00
615010	P.15754 Terrain parking et abri PC de l'Uche			1.00	0.00	1.00
615002	P.2809 3738m2 parc.Gd-Donzel			1.00	0.00	1.00
615003	Centre voirie Gd-Donzel & Abri PC 53A Ch. du Bois-Gourmand			1.00	0.00	1.00
710	Approvisionnement en eau			3.00	0.00	3.00
710001	P.4932 352 m2 Fontaine Pt-Veyrier			1.00	0.00	1.00
710002	P.372 10m2 Fontaine Sous-Balme			1.00	0.00	1.00
710003	France Pas-Echelle Fontaine de César			1.00	0.00	1.00
730	Gestion des déchets			2.00	0.00	2.00
730104	Dalle de déchets verts	27.02.2007		1.00	0.00	1.00
730102	P.6107 Déchetterie Ch.Vieille-Ferme			1.00	0.00	1.00
771	Cimetières, crématoires			1.00	0.00	1.00
771001	P.2687 5104 m2 Cimetière			1.00	0.00	1.00
820	Sylviculture			16.00	0.00	16.00
820005	P.1246 617m2 Forêt Remettaz	27.06.1995	18'000.00	1.00	0.00	1.00
820006	P.1247 636m2 Forêt Remettaz			1.00	0.00	1.00
820001	P.3906 6100m2 Forêt Ex-Corajod			1.00	0.00	1.00
820002	P.720 5881m2 Forêt Ex-Pellarin			1.00	0.00	1.00
820003	P.5214 3918m2 Forêt Bois-Gourmand			1.00	0.00	1.00
820007	P.3818 3651m2 Forêt ch. des Marais			1.00	0.00	1.00
820008	P.5053 625 m2 Forêt ch. des Bois			1.00	0.00	1.00
820009	P.5217 9345m2 Forêt ch.Bois-Gourmand			1.00	0.00	1.00
820010	P.3477 1640m2 Forêt Stand de Tir			1.00	0.00	1.00
820011	P.4082 11993m2 Forêt Ch. Remettaz			1.00	0.00	1.00
820012	P.15913 3285m2 Forêt ch.des Bûcherons			1.00	0.00	1.00
820013	P.547 3063 m2 Forêt Ch.Remettaz			1.00	0.00	1.00
820014	P.5812 4864m2 Forêt Rte Veyrier			1.00	0.00	1.00
820015	P.525 3950m2 Forêt ch. des Marais			1.00	0.00	1.00
820004	P.719 5897m2 Forêt Remettaz			1.00	0.00	1.00
820017	P.605 6274m2 Forêt Bois-Gourmand			1.00	0.00	1.00
	Totaux généraux			56.00	1.00	55.00

Objet	Solde au bilan au 31.12.2024	Transfert au PA	Dépenses	Réévaluation	Solde au bilan au 31.12.2025
Terrains PF	5'250'000.00	0.00	0.00	0.00	5'250'000.00
P.2458 327m2 rte de Veyrier 263	0.00				0.00
P.6166 400m2 Petit Veyrier	0.00				0.00
P.5682 720m2 Le reposoir	0.00				0.00
P.5105 136m2 Le reposoir	0.00				0.00
P.5106 88m2 Le reposoir	0.00				0.00
P.5209 4169m2 Le reposoir	5'250'000.00				5'250'000.00
Terrains PF avec droits de superficie	13'334'000.00	0.00	0.00	0.00	13'334'000.00
P.5441 Av. Grand-Salève 6 - Locatif FIVV	2'638'000.00				2'638'000.00
P.5441 Av. Grand-Salève 2 - La colline	4'148'000.00				4'148'000.00
P.15914 Ch. Bûcherons 10 - PPE CS Funds	4'188'000.00				4'188'000.00
P.16001 Rte de Veyrier 270 - Ecole Eden	566'000.00				566'000.00
P.15754 Rte de Veyrier 255 - Etournelles	1'794'000.00				1'794'000.00
Bâtiments PF	6'205'740.00	0.00	0.00	0.00	6'205'740.00
Ch. J-Ed Gottret 6 - Immeuble	462'650.00				462'650.00
Ch. J-Ed Gottret 6 - Terrain	242'500.00				242'500.00
Pl. de l'Eglise 3 - Immeuble	518'050.00				518'050.00
Pl. de l'Eglise 3 - Terrain	140'000.00				140'000.00
Rte Antoine Martin 21 - Immeuble	1'469'000.00				1'469'000.00
Rte Antoine Martin 21 - Terrain	556'920.00				556'920.00
Rte de Veyrier 261 - Immeuble	515'900.00				515'900.00
Rte de Veyrier 261 - Terrain	807'300.00				807'300.00
Rte Pas de l'Echelle 108 - Immeuble	394'420.00				394'420.00
Rte Pas de l'Echelle 108 - Terrain	182'500.00				182'500.00
Rte de Veyrier 206C	916'500.00				916'500.00
Totaux généraux	24'789'740.00	0.00	0.00	0.00	24'789'740.00

Les valeurs au bilan correspondent aux valeurs après la réévaluation des immeubles du PF datant de 2022.

N° de bien	Objet	Date de la délibération	Crédit voté	Explications
87	Zone 30 km/h Bois-Gourmand - Bûcherons	16.05.17 & 20.06.17	2'605'000.00	Les travaux sont terminées, mais un litige est en cours pour lequel une provision a été constituée.

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration du Secrétaire général (ou du service financier) est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La commune ne recourt pas à des emprunts ni par ailleurs aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où:

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Les huit processus suivants ont été mis en place :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales

Ces processus ont été établis sur la base du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin de d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasing.

DEGAUTO. Degré d'autofinancement

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	225.03	168.41	118.76	72.82	25.76	122.16

Valeurs indicatives Plus grand que 100 : Haute conjoncture
Plus grand que 80 : Cas normal
Plus petit que 80 : Récession

Définition Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net

Remarque 1 Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

DETBRARE. Dette brute par rapport aux revenus

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	88.48	75.55	66.65	62.04	106.15	79.77

Valeurs indicatives Plus grand que 200 : Critique
Plus grand que 150 : Mauvais
Plus grand que 100 : Moyen
Plus grand que 50 : Bon
Plus petit que 50 : Très bon

Définition La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque 1 Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que le niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus gégagés

Remarque 2 Commentaire de la commune

Remarque 3 Commentaire de la commune

DETNETHA. Dette nette en francs par habitant

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	1,491.24-	1,854.03-	1,926.98-	1,664.06-	707.26-	1,528.71-

Valeurs indicatives **Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net**
 Plus petit que 1000 : Endettement faible
 Plus petit que 2500 : Endettement moyen
 Plus petit que 5000 : Endettement important
 Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important

Définition Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant

Remarque 1 Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, L'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

PCHINTN. Part des charges d'intérêts nets

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	0.67	0.42	0.32	0.21	0.49	0.42

Valeurs indicatives **Plus petit ou égal à 4 : Bon**
 Plus grand que 4 : Suffisant
 Plus grand que 9 : Mauvais

Définition La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants

Remarque 1 Cet indicateur renseigne sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

PROPINV. Proportion des investissements

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	12.81	18.36	16.54	21.49	36.02	21.04

Valeurs indicatives Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
 Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
 Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées

Remarque 1 Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la Commune

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

PSERVEDET. Part du service de la dette

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	13.93	12.44	11.35	8.66	9.08	11.09

Valeurs indicatives Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
 Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants

Remarque 1 Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

TXAUTOF. Taux d'autofinancement

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	24.07	25.66	19.04	16.30	10.11	19.04

Valeurs indicatives Plus grand ou égal à 20 : Bon
Plus grand ou égal à 10 : Moyen
 Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants

Remarque 1 Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Remarque 2 Commentaire de la commune 2

Remarque 3 Commentaire de la commune 3

TXENDNET. Taux endettement net

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
	59.45-	69.85-	73.01-	61.66-	28.21-	58.44-

Valeurs indicatives **Plus petit ou égal à 100 : Bon**
 Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
 Plus grand que 150 : Mauvais

Définition Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux

Remarque 1 Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Remarque 2 Commentaire de la commune 1

Remarque 3 Commentaire de la commune 1

Fonction 2F	Nature 2N	Budget total	Solde	Ecart +	Justificatifs
73 GESTION DES DECHETS	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'740'840.00	2'014'476.94	273'636.94	Le dépassement provient des frais de levée et de traitements des déchets.
91 IMPOTS	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	100'000.00	209'971.70	109'971.70	L'écart s'explique principalement par des pertes sur impôts dus non recouvrables, supérieures aux prévisions.
02 ADMINISTRATION GENERALE	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	988'026.00	1'053'293.73	65'267.73	L'écart s'explique principalement par des frais d'avocats plus élevés que prévus pour la gestion des litiges en cours avec la commune.
91 IMPOTS	36 Charges de transfert	858'183.72	917'434.20	59'250.48	L'écart s'explique par des frais de perception sur les centimes additionnels plus élevés que prévu.
54 FAMILLE ET JEUNESSE	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	320'562.00	331'670.91	11'108.91	Le dépassement s'explique par un volume d'achats de repas plus élevé que prévu pour les structures de la petite enfance, mais il est compensé par une augmentation des ventes.
34 SPORTS ET LOISIRS	36 Charges de transfert	1'070'829.00	1'081'819.86	10'990.86	L'écart s'explique par des subventions plus importantes dans le sport et les loisirs.
62 TRANSPORTS PUBLICS	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	79'943.90	85'026.35	5'082.45	Le dépassement s'explique par un volume d'achat de cartes CFF supérieur aux prévisions. Une augmentation des ventes compense ce dépassement.
71 APPROVISIONNEMENT EN EAU	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13'400.00	18'006.00	4'606.00	L'écart s'explique par des charges d'entretien des fontaines publiques plus élevées que prévu.
16 DEFENSE	36 Charges de transfert	104'525.00	106'501.40	1'976.40	L'écart provient de la facturation de la part des communes pour les formations des astreints et entretien des sirènes.
96 ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'000.00	6'303.39	1'303.39	Le dépassement s'explique par l'augmentation des frais bancaires.
01 CONSEILS MUNICIPAL ET ADMINISTRATIF	30 Charges de personnel	564'675.45	565'952.33	1'276.88	Le dépassement s'explique par la constitution d'une provision visant à financer la rente des conseillers administratifs, conformément au règlement.
57 AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10'115.00	11'193.63	1'078.63	L'écart s'explique par des charges de matériel et de marchandises plus élevées que prévu.
15 INCENDIE ET SECOURS	33 Amortissements du patrimoine administratif	39'895.00	39'896.00	1.00	L'écart s'explique par l'amortissement complet dû à la démolition de l'ancienne caserne des pompiers.
TOTAL				545'551.37	



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Commune de Veyrier

Rapport de l'organe de révision
aux membres du Conseil municipal
sur les comptes annuels de l'exercice 2025

Rapport de l'organe de révision aux membres du Conseil municipal de la

Commune de Veyrier

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de Veyrier, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60), ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, aux NA-CH, et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.



Nous communiquons aux magistrats communaux, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme suisse d'audit 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 8 avril 2026

Société fiduciaire d'expertise
et de revision SA

Valentin Savigny
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels 2025